

RAPPORT
ANNUEL

14

CHAMBRE DE COMMERCE
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

WWW.CC.LU



VOTRE PARTENAIRE POUR LA RÉUSSITE

CHAMBRE DE COMMERCE DE LUXEMBOURG

p. 10

SERVICES AUX PME

*Accompagner
les entreprises et
promouvoir l'esprit
d'entreprises*

p. 28

AFFAIRES ECONOMIQUES

*Au service d'une économie
durablement compétitive
et attractive*

p. 72

COMMUNICATION

*Informier
et convaincre*

p. 24

AVIS ET AFFAIRES JURIDIQUES

*Défendre les intérêts
des ressortissants*

p. 50

AFFAIRES INTERNATIONALES

*Promouvoir le développement
des entreprises
luxembourgeoises à l'étranger*

p. 6

EVOLUTION ÉCONOMIQUE EN 2014

Une reprise inégale

p. 36

FORMATION

*Mieux répondre aux besoins
en qualification
d'un marché compétitif*

[CHIFFRES 2013
ENTRE PARENTHÈSES]

L'ACTIVITÉ EN CHIFFRES 2014

167 (143) avis émis sur des projets de loi et de règlements grand-ducaux

9.490 (8.623) réponses aux courriers électroniques envoyés à l'Espace Entreprises

112* (268) demandes en autorisation d'établissement accompagnées par l'Espace Entreprises

16.446 (15.094) certificats d'origine délivrés

14 (19) missions économiques, visites d'Etat et bourses de contact internationales

17 (15) visites accompagnées et stands collectifs à des foires internationales

163 (250) entreprises luxembourgeoises ont participé aux missions économiques

60 (55) journées d'opportunités d'affaires

33.000 (32.500) exemplaires du magazine «Merkur» diffusés chaque mois

14.011 (13.701) visiteurs uniques par mois sur www.cc.lu

*[cf. p. 12]

LE MOT DU PRÉSIDENT



2014

2014 restera en mémoire pour avoir été l'année du changement. Changement politique, tout d'abord, avec l'année un de la constitution du gouvernement «gambia» et la nomination de Jean-Claude Juncker à la présidence de la Commission Européenne. Changement au sein de la Chambre de Commerce, ensuite, avec en janvier la désignation par l'Assemblée Plénière de Carlo Thelen comme nouveau directeur général. Changement, enfin, avec l'élection d'une nouvelle Assemblée Plénière en avril 2014, qui a décidé de m'accorder - et je m'en réjouis - sa confiance pour un troisième mandat consécutif à la présidence de cette formidable institution qu'est la Chambre de Commerce.

Sous les mandatures précédentes, nous avons pu élargir et adapter notre offre de services aux besoins spécifiques de nos ressortissants. Mais, comme le monde change à vive allure, la Chambre de Commerce se doit de rester constamment engagée sur la voie de l'innovation et de l'excellence dans l'intérêt de ses membres affiliés, dont - faut-il le rappeler - les petites et moyennes entreprises forment l'écrasante majorité. D'ailleurs, les pages de ce rapport annuel constituent autant de preuves de cet engagement pour les entrepreneurs et les entreprises et je constate, non sans satisfaction, que l'année écoulée aura été une nouvelle fois particulièrement riche en actions, initiatives et idées pour faire avancer le pays sur la voie de l'innovation, de la créativité, de l'excellence et de la compétitivité.

L'objectif prioritaire dans la stratégie de la Chambre de Commerce est de se positionner comme premier interlocuteur des entreprises, du gouvernement, de l'UEL et des autres organisations professionnelles. Cet objectif présuppose que la Chambre de Commerce agisse non seulement tant en partenaire fiable de tous les acteurs économiques, mais aussi, en tant prestataire de services. Parmi les nombreuses nouvelles actions que cette double ambition a inspirées en 2014, j'aimerais tout d'abord citer l'accord conclu avec le gouvernement et nos partenaires de faire de la Chambre de Commerce l'actionnaire de référence de Luxexpo et d'engager la modernisation de cet espace d'exposition et de réunion dans l'intérêt de l'économie nationale. Il faut ensuite mentionner le lancement d'IDEA, un laboratoire d'idées qui a très vite su s'imposer comme un contributeur crédible et apprécié du débat socioéconomique indispensable à l'avancement du pays. En matière de formation continue, on retiendra surtout le lancement réussi de la House of Training. En réunissant les offres de leurs organismes de formation respectifs, l'ABBL et la Chambre de Commerce ont marqué un premier pas important vers la constitution d'une grande maison de la formation du patronat.

De très belles avancées ont aussi pu être réalisées en matière de communication. Avec le lancement en décembre dernier de la nouvelle formule du Merkur pour en faire un véritable magazine d'information économique à destination des entreprises et des entrepreneurs, la Chambre de Commerce a clôturé en 2014, du moins provisoirement, un important travail de modernisation de sa politique de communication, qui après les lancements successifs d'un blog économique, d'une chaîne vidéo sur Internet, d'un portail d'information sur la vie des sociétés luxembourgeoises, d'une newsletter hebdomadaire et d'un tout nouveau site web, dispose aujourd'hui d'un impressionnant arsenal d'outils de communication pour atteindre ses différents publics.

L'effort de modernisation ne s'est cependant pas limité à la politique de communication, mais a touché l'action toute entière de la Chambre de Commerce. J'ai constaté avec satisfaction qu'une des premières décisions prises par le nouveau directeur a été de multiplier les contacts directs avec les entreprises en procédant notamment à des visites. Aller sur le terrain - souvent accompagné par ses collègues du comité de direction - pour mieux comprendre les préoccupations, soucis et vécus quotidiens des dirigeants d'entreprises est une décision que je partage, car ces rencontres sont édifiantes, enrichissantes et surtout essentielles pour aider la Chambre de Commerce à mieux cadrer son action au bénéfice de ses membres.

Tant d'autres nouvelles actions ont été introduites avec succès en matière de promotion de l'esprit d'entreprise, de création, de développement ou encore d'internationalisation des entreprises. Toutes les citer dépasserait largement le cadre de ce mot d'introduction. Je laisse donc le soin au lecteur de les découvrir par lui-même.

En termes d'évolution économique, le Luxembourg semble avoir plutôt bien tiré son épingle du jeu en 2014, dans un contexte conjoncturel international et européen contrasté, avec une croissance estimée à 2,9%. Si la zone euro devrait pouvoir bénéficier d'une reprise de la croissance en 2015, la prudence reste cependant de mise compte tenu de menaces persistantes (risque de déflation et tensions géopolitiques aux portes de l'Europe). Il est très regrettable que, malgré une certaine embellie du contexte conjoncturel, la situation ne s'améliore guère sur le marché du travail. Alors que le taux de chômage a progressé en 2014, atteignant les 7,2% au 3^e trimestre, il a légèrement baissé en fin d'année pour se stabiliser à 7%. Si l'on peut se réjouir que les demandes de chômage partiel soient retombées à un niveau pré-crise, le chômage des jeunes (19% parmi les moins de 25 ans, contre 11% il y a dix ans) reste sur une trajectoire des plus inquiétantes.

Face à cette évolution déplorable pour l'avenir des jeunes générations, les entreprises n'ont pas hésité à prendre leur responsabilité en concluant en début d'année avec le soutien de l'UEL, des fédérations membres ainsi que de la Chambre de Commerce et de la Chambre des Métiers, un accord bipartite avec le Gouvernement qui vise tant à sceller un «Partenariat pour l'Emploi» qu'à initier des mesures destinées à renforcer la compétitivité de nos entreprises. Avec l'objectif commun chiffré de conclure 1.500 à 2.000 contrats de travail supplémentaires par an, grâce à l'appui de l'Adem, les entreprises ont fait preuve de leur engagement responsable pour combattre le fléau du chômage.

Je suis convaincu que cet accord ne constitue que la première étape d'une longue et fructueuse collaboration avec le Gouvernement, qui se concrétisera à terme par une modernisation du pays tout entier. Une modernisation qui fera progresser le Luxembourg notamment en matière de compétitivité-coût, de soutenabilité des finances publiques à long terme (réforme des pensions), de réduction du chômage et d'employabilité des jeunes et moins jeunes. La Chambre de Commerce - avec ses membres élus et toute son équipe - redoublera d'efforts pour proposer des idées et s'engager aux côtés des entreprises et des pouvoirs publics pour servir, par l'entremise d'une économie saine et compétitive, l'intérêt du pays tout entier.

Michel Wurth
Président



ASSEMBLÉE CONSTITUANTE DU 22 AVRIL 2014



C'est en présence du Vice-Premier Ministre et Ministre de l'Économie, M. Etienne Schneider, que la Chambre de Commerce a tenu le 22 avril 2014 son Assemblée Plénière constituante.

Le Ministre a officiellement présenté les résultats des élections de 2014 qui ont désigné les nouveaux membres élus de la Chambre de Commerce pour un mandat de 5 ans. L'Assemblée Plénière est l'organe de décision suprême de la Chambre de Commerce et représente l'ensemble des plus de 50.000 entreprises membres. Elle fixe l'organisation interne de la plus grande organisation professionnelle du pays, approuve son budget et détermine les grandes orientations stratégiques de son action.

La composition de l'Assemblée Plénière de la Chambre de Commerce reflète l'ensemble des secteurs économiques luxembourgeois (hormis l'artisanat et le secteur agricole). Les 6 groupes électoraux représentés à l'Assemblée Plénière de la Chambre de Commerce comptent au total 25 membres élus.

L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

En application du règlement grand-ducal du 21 juillet 2012 portant règlement de l'organisation des élections et de la procédure électorale pour la Chambre de Commerce, ont été proclamés élus pour une période de 5 ans en tant que membres effectifs :

GRUPE 1 - COMMERCE ET AUTRES ACTIVITÉS COMMERCIALES NON SPÉCIALEMENT DÉNOMMÉES (8 SIÈGES)

- M. DECKER Marc, commerçant, Esch-sur-Alzette ;
- M. ERNSTER Fernand, commerçant, Luxembourg ;
- M. RODENBOURG Michel, indépendant, Luxembourg ;
- M. SALES Jos, associé-gérant, Hautcharage ;
- M. SCHONCKERT Laurent, dirigeant, Luxembourg ;
- M. SINNER Robert, commerçant, Luxembourg ;
- Mme SUARDI Anna, commerçante, Esch-sur-Alzette ;
- M. WALTÉ Robert, dirigeant, Waldbredimus.

GRUPE 2 - SOCIÉTÉS DE PARTICIPATIONS FINANCIÈRES (1 SIÈGE)

- M. FABER Robert, expert-comptable, Heisdorf.

GRUPE 3 - INDUSTRIE, PMI ET PME (8 SIÈGES)

- M. DENNEWALD Robert, ingénieur, Strassen ;
- M. LANNERS Jacques, ingénieur, Steinsel ;



LE MANDAT DES MEMBRES ÉLUS
DE L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE
ISSUE DES ÉLECTIONS
DU 22 AVRIL 2014 VIENDRA
À ÉCHÉANCE EN 2019

- M. NICK Alex, vice-président, Rédange, France ;
- Mme ROOS Evie, cadre supérieur, Sandweiler ;
- M. THIRY Christian, industriel, Mondorf-les-Bains ;
- M. WAGENER Frank, C.A.F. Officer, Reckange-sur Mess ;
- M. WAGENER Marc, gérant de société, Howald ; (remplacé le 11 février 2015 par DELE François)
- M. WURTH Michel, directeur général, Sandweiler.

GRUPE 4 - BANQUES, CAISSES RURALES ET AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES (5 SIÈGES)

- M. AHLBORN Pierre, banquier, Beringen ;
- M. AMATO Massimo, banquier, Luxembourg ;
- M. HOFFMANN Guy, banquier, Pontpierre ;
- M. THILL Carlo, banquier, Leudelange ;
- M. VERBEKEN Luc, banquier, Bruxelles, Belgique.

GRUPE 5 - ASSURANCES (1 SIÈGE)

- M. HENTGEN Pierre, directeur général, Roedgen.

GRUPE 6 - HÔTELLERIE, RESTAURATION ET CAFETIERS (2 SIÈGES)

- M. KOEPP François, hôtelier, Luxembourg ;
- M. SCHINTGEN Jean-Joseph, hôtelier, Hesperange.

L'Assemblée Plénière a procédé à la constitution du Bureau de la Chambre de Commerce et a reconduit le mandat de Président de M. Michel Wurth et élu les quatre Vice-Présidents MM. Robert Dennewald, Fernand Ernster, Jean J. Schintgen et Carlo Thill pour une période de 5 ans.

LES COMMISSIONS ET LE CONSEIL DE GÉRANCE DE LA LSC

L'Assemblée Plénière a également désigné, pour une durée de 5 ans, les commissions spécialisées suivantes :

COMMISSION DES COMPTES

Pierre Ahlborn (Président), Elvie Roos, Frank Wagener et Bob Walté

COMMISSION ÉCONOMIQUE

Marc Wagener (Président), Marc Decker, Pit Hentgen, François Koepp, Jacques Lanners, Alex Nick et Bob Walté

COMMISSION INTERNATIONALE

Robert Dennewald (Président), Bob Faber, Jos Sales, Christian Thiry, Luc Verbeken et Frank Wagener

COMMISSION PME

Michel Rodenbourg (Président), Marc Decker, Anna Felgen-Suardi, Guy Hoffmann, François Koepp, Jean-Joseph Schintgen et Robert Sinner

CONSEIL DE GÉRANCE LSC

Fernand Ernster (Président), Anna Felgen-Suardi, François Koepp, Jacques Lanners, Jean-Joseph Schintgen, Laurent Schonckert et Carlo Thill

LE COMITÉ DE DIRECTION

Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de Commerce (au centre), entouré des membres du Comité de direction : Marc Wagener, directeur Affaires Économiques, Patrick Ernster, directeur Communication et Médias, Anne-Sophie Theissen (cf. Portrait p. 27), directrice Avis et Affaires juridiques, Gérard Eischen, directeur Formation et directeur Services aux PME et Steve Breier, directeur Administratif et Financier (de gauche à droite)

COMITÉ DE DIRECTION





2014

ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE EN 2014

Une reprise inégale

Tant à l'international qu'au sein de la zone euro, l'évolution de la conjoncture a été contrastée selon les pays en 2014. Le Luxembourg semble tirer son épingle du jeu avec une croissance estimée à 2,9% pour l'année, demeurant supérieure à celle de la zone euro et de ses pays voisins depuis mi-2012. En 2015, la zone euro devrait bénéficier d'une conjonction de catalyseurs forts, source potentielle de croissance nouvelle. Mais compte tenu de menaces persistantes (risque de déflation, tensions géopolitiques aux portes de l'Europe), un « optimisme prudent » est de mise pour la zone euro et, partant, pour le Luxembourg.

CONJONCTURE INTERNATIONALE : DES ÉVOLUTIONS CONTRASTÉES

Après un inattendu ralentissement américain et chinois au premier semestre 2014, l'économie mondiale a continué de se remettre des suites de la crise financière et économique au cours du second semestre. Résultat des courses : la production mondiale est finalement restée modérée, estimée entre 3,3% selon le FMI et la Commission européenne et 3,7% selon l'OCDE pour l'année¹. Suite notamment à la baisse des cours du pétrole, la croissance mondiale devrait s'accroître en 2015 et 2016, mais de manière inégale selon les régions du monde.

Après un premier semestre décevant, la croissance aux **États-Unis** a fortement accéléré au second semestre 2014 et devrait dépasser les 3% en 2015-2016 selon le FMI. Le chômage continue de baisser tandis que la demande intérieure profite de la baisse des prix pétroliers, de la modération des ajustements budgétaires et d'une politique monétaire (plus pour longtemps) accommodante.

Par contre, le **Japon** fait état d'une croissance nulle en 2014 et s'est même retrouvé techniquement en récession au cours du troisième trimestre de l'année à la suite du relèvement de la taxe sur la consommation. Le PIB devrait progresser en 2015 et en 2016, quoique modérément (moins de 1%), grâce à un accroissement de l'assouplissement quantitatif et au report du deuxième relèvement du taux de la taxe à la consommation.

Même situation dans les **pays émergents**, où les perspectives de croissance ont été et seront, elles aussi, contrastées : alors que le Brésil fait face à un ralentissement brutal de sa croissance en 2014 et 2015, la Russie oscille entre prévisions de récession et de faible croissance². De son côté, la Chine connaît un ralentissement de sa croissance, annoncé et sans doute plus soutenable, proche des 7% en 2014 et 2015, tandis que d'autres pays émergents, tels l'Inde et l'Indonésie, s'en sortent plutôt bien avec une croissance supérieure à 5% en 2014 et au-delà.

ZONE EURO : LA LUMIÈRE AU BOUT DU TUNNEL ?

En 2014, l'on a assisté à une reprise faible de la croissance de la zone euro, estimée à 0,8% par la Commission européenne (en février 2015), et contrastée par pays. Les indicateurs conjoncturels ont été plutôt décevants sur l'année, et la croissance a été inférieure aux prévisions initiales, du fait des fragilités persistantes dans plusieurs pays, dont la France et l'Italie. Néanmoins, au dernier trimestre de l'année, un sursaut presque inespéré de PIB a pu être observé (+0,3%). Et début 2015, la Commission européenne a même revu à la hausse ses perspectives de croissance pour 2015 et 2016, à 1,3% et 1,9% respectivement (contre 1,1% et 1,7% initialement).

En effet, toutes les conditions semblent à présent réunies pour que la croissance redémarre à travers tous les pays de la zone euro : un euro faible, du pétrole bon marché, des taux d'intérêt bas, une nouvelle vague d'assouplissement quantitatif (rachat massif de dette souveraine par la BCE), ainsi que le « Plan Juncker ». L'activité économique européenne pourrait même accélérer davantage si les effets de ces catalyseurs se matérialisent.

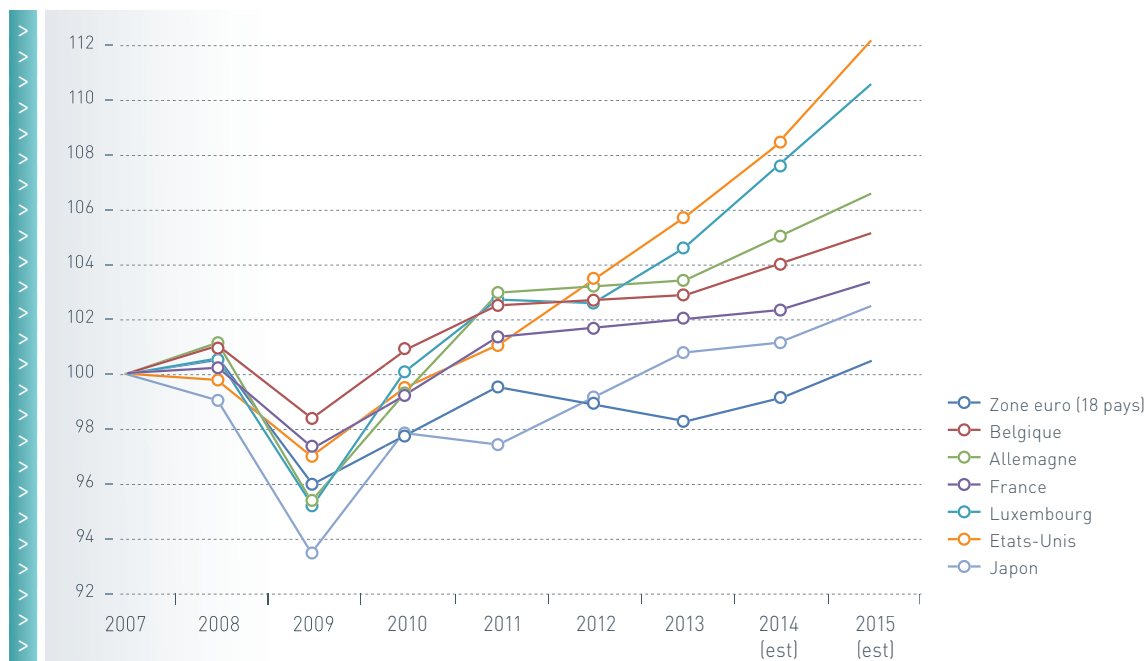
Certains observateurs pensent néanmoins que le récent plan de la BCE vient trop tard et manque d'ambition. Des effets limités du plan BCE, couplés aux risques géopolitiques actuels et à la volatilité des marchés financiers, pourraient affecter de manière adverse ces perspectives de croissance, et ranimer la crainte de la déflation.

La zone euro se trouve donc à la croisée des chemins et un « optimisme prudent » est de mise.

¹ « Perspectives de l'économie mondiale » du FMI (janvier 2015), « Prévisions économiques d'hiver » de la Commission européenne (février 2015) et « Perspectives économiques » de l'OCDE (mars 2015).

² Estimée à 0,25% et 0,50% pour 2014 et 2015 respectivement par le FMI en avril 2015, contre 0,60% et -3,0% par la même institution en janvier 2015.

**TAUX DE CROISSANCE DU PIB
RÉEL, BASE 100 EN 2007**



Sources : AMECO (Commission européenne)

LUXEMBOURG : UNE EMBELLIE CONJONCTURELLE QUI SE CONFIRME

Depuis la mi-2012, le sentier de croissance suivi par le Luxembourg s'est montré plus dynamique que celui de la zone euro et de ses pays voisins. Ce constat prévaut encore en 2014, notamment au 2^e trimestre où la tendance a été à la stagnation dans bon nombre de pays européens (0,1% de croissance pour la zone euro, contre 0,5% au Luxembourg).

La croissance du PIB national en volume s'est même envolée au 3^e trimestre 2014, à 2,3% en base trimestrielle (contre 0,2% dans la zone euro), ceci sous la principale influence des activités financières. De plus, la production industrielle semble avoir repris au cours de l'année 2014, avec une augmentation de l'activité estimée à 6% en base annuelle par le STATEC, après un recul de 12% et 3% en 2012 et 2013 respectivement - en quelque sorte un « retour à la case départ » donc. Ombre au tableau : la relative contre-performance des services non financiers luxembourgeois qui, même s'ils montrent un profil favorable pour l'année, restent bien moins dynamiques qu'initialement espéré.

In fine, la croissance luxembourgeoise pour l'année 2014 est estimée à 2,9% par le STATEC (dernière estimation en février 2015).

Alors qu'il a continué d'augmenter en 2014, atteignant les 7,2% au 3^e trimestre, le chômage a baissé légèrement en fin d'année, se stabilisant à 7% selon les derniers chiffres de l'ADEM. La baisse récente du chômage est principalement due à une activité plus soutenue dans la construction et à la reprise de l'emploi intérimaire, relativement répandu dans le secteur. A noter aussi que les demandes de chômage partiel sont retombées à un niveau pré-crise, en ligne avec l'embellie conjoncturelle de l'industrie, le principal secteur bénéficiaire du chômage partiel.

Cependant, la hausse du chômage des jeunes (19% parmi les moins de 25 ans, contre 11% il y a dix ans) suit une évolution inquiétante ces dernières années. Selon l'ADEM, à fin 2014, une large majorité (92%) des jeunes demandeurs d'emploi de moins de 25 ans soit n'ont pas terminé leur scolarité obligatoire (40%) soit n'ont qu'un simple diplôme de l'enseignement secondaire technique ou général en poche (52%). Sans réforme majeure dans les domaines des politiques relatives au marché de l'emploi et à l'éducation, le risque d'une « génération perdue », amplifié par l'abondance de la main d'œuvre qualifiée étrangère et frontalière sur le territoire, s'accroît.

Dans un contexte de reprise économique contrastée et incertaine, tant au niveau européen qu'international, il revient au Luxembourg de s'atteler résolument aux déficiences structurelles endogènes à son économie. Rappelons que dans son récent « rapport pays » sur le Luxembourg³, la Commission européenne a constaté que le pays n'a que trop peu progressé dans l'implémentation de ses recommandations, notamment en matière de compétitivité-coût, de soutenabilité des finances publiques à long terme (réforme des pensions), de réduction du chômage et d'employabilité des jeunes et moins jeunes. Il s'agit donc de mettre en œuvre les mesures structurelles inévitables pour asseoir le développement socio-économique du pays sur un fondement solide à long terme et d'amortir d'éventuels effets défavorables à moyen terme.



Toutes les conditions semblent réunies pour que la croissance redémarre à travers tous les pays de la zone euro : un euro faible, du pétrole bon marché, des taux d'intérêt bas, une nouvelle vague d'assouplissement quantitatif (rachat massif de dette souveraine par la BCE), ainsi que le « Plan Juncker ».

³ Commission staff working document COM(2015)85. Février 2015. Country Report Luxembourg 2015.

2014

SERVICES AUX PME

Accompagner les entreprises et promouvoir l'esprit d'entreprises

La direction « Services aux PME » a pour mission de défendre les intérêts des ressortissants de la Chambre de Commerce, en particulier de ceux relevant du commerce de gros et de détail, de l'hôtellerie-restauration, du transport et d'autres activités de services, de dispenser des conseils et de l'assistance aux entreprises ainsi qu'aux créateurs d'entreprises, de promouvoir l'esprit d'entreprise et d'œuvrer à la simplification administrative.





Les moyens mis en œuvre sont variés : interventions auprès des pouvoirs publics, conseil et assistance personnalisés, campagnes de sensibilisation et d'information (conférences, manifestations, publications, interventions auprès des médias), soutien actif aux projets de création d'entreprises, concertation aux niveaux national, régional et international avec d'autres organisations poursuivant des objectifs similaires, etc.

Les collaborateurs conseillent et assistent les entreprises individuellement en matière juridique et économique en offrant notamment les services suivants :

- conseil et assistance personnalisés des porteurs de projet de création ou de reprise d'entreprise ;
- consolidation du savoir-être des entrepreneurs via le programme BusinessMentoring ;
- soutien dans la cession-reprise d'entreprises (BusinessExchange et Opportunet) ;
- octroi de cautionnements (Mutualité de Cautionnement et d'Aide aux Commerçants) et suivi des bénéficiaires (BusinessCheck) ;
- conseil des entreprises en difficultés (VaccinAntiCrise) ;
- mise à disposition de nombreuses sources d'information.

L'ESPACE ENTREPRISES

UN GUICHET UNIQUE POUR FACILITER LES DÉMARCHES

ESPACE  ENTREPRISES



La mission de conseil et d'assistance personnalisés est principalement assurée par l'Espace Entreprises, le guichet unique de la Chambre de Commerce qui accueille et informe les entreprises et porteurs de projets à la recherche de réponses à des interrogations relevant de la gestion de l'entreprise.

L'Espace Entreprises s'adresse en particulier aux créateurs d'entreprises souhaitant concrétiser leur projet de création ou de reprise, depuis la constitution du dossier jusqu'au suivi de la procédure de demande d'autorisation, mais aussi aux entreprises déjà établies, dans le cadre de diverses démarches administratives.

L'Espace Entreprises est aussi un partenaire de premier ordre pour tout ce qui relève de l'exportation, de la traçabilité et de la sécurisation des échanges commerciaux. Ainsi, l'Espace Entreprises :

- délivre des certificats d'origine ;
- procède à la légalisation de documents ;
- intervient dans la création de certificats numériques Luxtrust ;
- vend des carnets A.T.A. de passage en douane pour l'exportation temporaire ;
- commercialise des codes à barres suivant le standard GS1.

L'Espace Entreprises agit aussi en tant que relais national de «GS1 belgilux», membre de l'organisation mondiale «Global Standards One». GS1 développe des standards globaux et uniformes pour l'identification, la détermination et l'échange d'informations dans plus de 100 pays. A échelle mondiale, plus de 2 millions d'entreprises actives dans 30 secteurs différents sont affiliées à GS1.

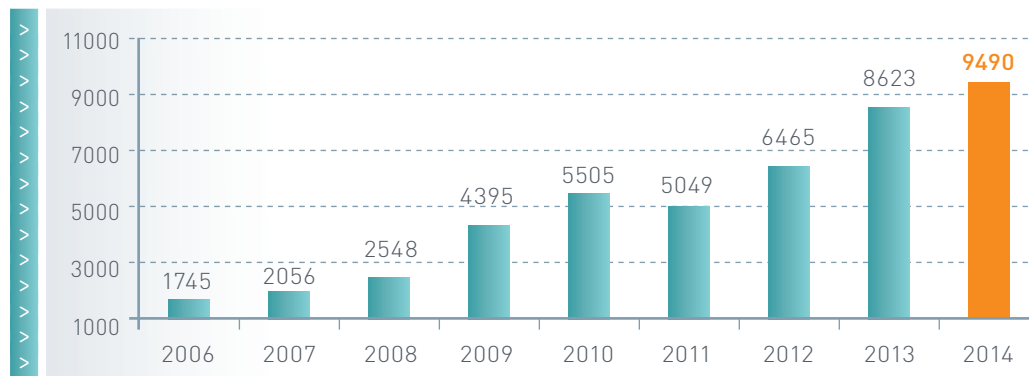
L'Espace Entreprises met également à disposition des personnes intéressées des brochures et autres fiches d'information.

En 2014, l'Espace Entreprises s'est vu renouveler son certificat ISO 9001 pour ses activités de service et de conseils aux entreprises.

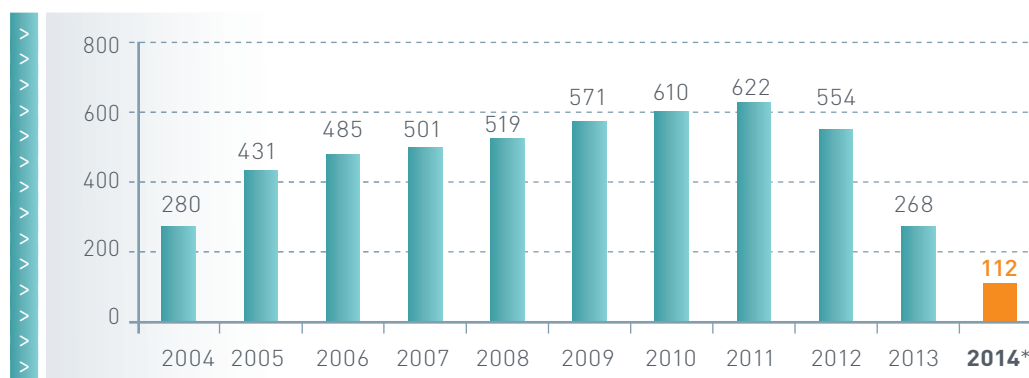
14

En 2014, les agents de l'Espace Entreprises ont envoyé 9.490 courriels en réponse à des demandes émanant de porteurs de projets ou d'entreprises établies, soit une hausse des demandes de 10,05%.

Nombre de demandes traitées par e-mail par l'Espace Entreprises depuis 2006



Dossiers introduits auprès du MECO dans le cadre d'un 1^{er} établissement via l'Espace Entreprises depuis 2004



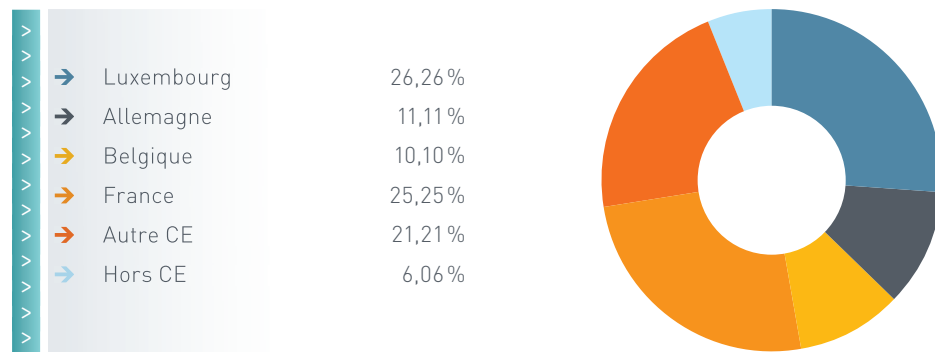
Le nombre de demandes d'autorisation d'établissement par les collaborateurs de l'Espace Entreprises a baissé de 268 demandes en autorisation d'établissement en 2013 pour atteindre le nombre de 112 demandes en **2014***, ce qui constitue une baisse de 58,21%. **Cette baisse significative s'explique par la mise en place du dépôt dématérialisé des demandes en autorisation. Un nombre toujours croissant de porteurs de projets opte aujourd'hui pour un dépôt de dossier en ligne via Guichet.lu en s'identifiant moyennant un certificat Luxtrust.** Les initiatives en matière de simplification administrative portent ainsi leurs fruits. De plus, ceci décharge les collaborateurs de l'Espace Entreprises et leur permet de prodiguer plus de conseil, et donc d'encadrer un plus grand nombre de personnes.

Les dossiers ont été introduits par 71,70% d'hommes et 28,30% de femmes.

77,68% prévoient de démarrer une activité dans le commerce de détail ou de prestation de services commerciaux, 7,14% une activité relevant du secteur Horeca, 7,14% une activité de comptable, d'expert-comptable ou de conseil économique, 0,89% une activité relevant d'une profession libérale d'une autre spécialité, 2,68% une profession de l'immobilier et 1,79% une activité de gestion d'un organisme de formation.

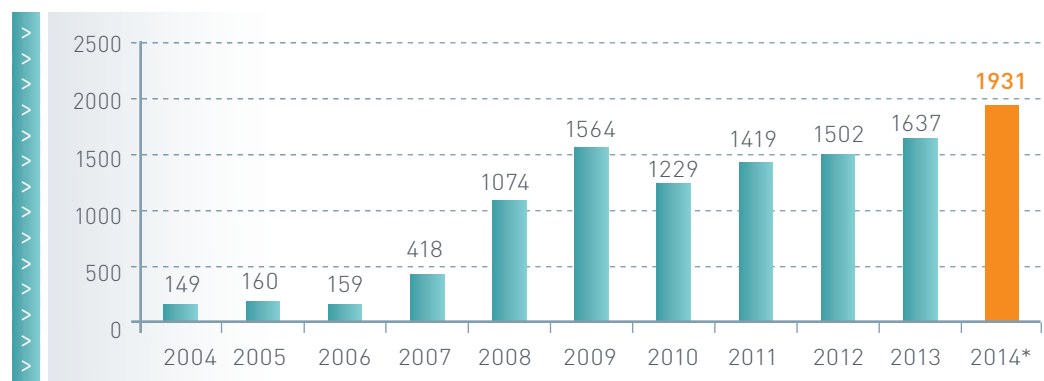
Sur ces porteurs de projet, 26,26% (31,75% en 2013) étaient des ressortissants luxembourgeois, 25,25% (22,62%) des Français, 10,10% (13,49%) des Belges, 11,11% (3,57%) des Allemands, 21,21% (21,83%) des ressortissants d'autres pays de l'Union européenne et 6,06% (6,75%) des ressortissants d'un pays hors Union européenne.

Répartition par nationalité des demandeurs en autorisation d'établissement ayant déposé un dossier via l'Espace Entreprises en 2014



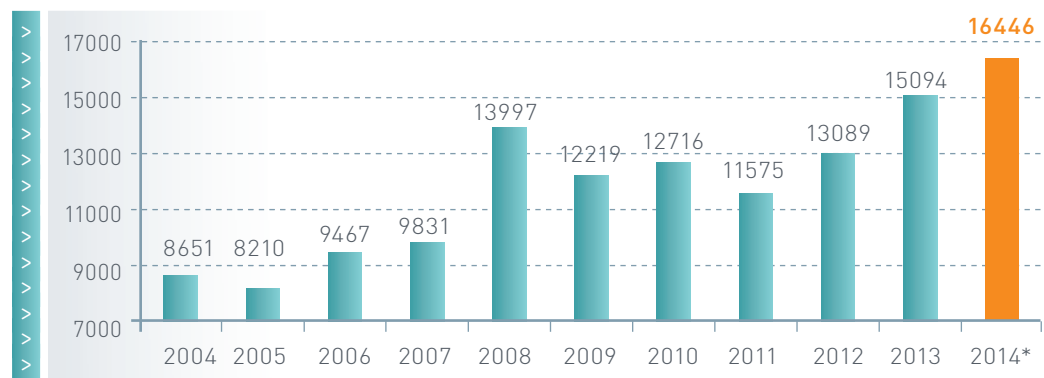
En 2014, l'Espace Entreprises a délivré 1.931 certificats numériques Luxtrust (1.637 en 2013, soit une progression de 18,00%).

Nombre de certificats et produits LuxTrust émis par l'Espace Entreprises depuis 2004



Le service a émis 16.446 certificats d'origine (soit une hausse de 8,96%), a procédé à 21.674 légalisations (soit une hausse de 27,77%) et s'est occupé de 98 carnets A.T.A. en matière d'exportation temporaire (soit une baisse de 8,41%).

Nombre de certificats d'origine émis par l'Espace Entreprises depuis 2004



JOURNÉES CRÉATION 2014

Organisées conjointement par la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers, avec le soutien du Ministère de l'Économie, les Journées Création, Développement et Reprise d'Entreprises se sont déroulées du 13 novembre au 4 décembre 2014, totalisant 10 événements et réunissant de nombreux visiteurs.

Les Journées ont débuté par la traditionnelle Nocturne qui a permis aux créateurs ou repreneurs d'entreprises, ainsi qu'aux entrepreneurs déjà établis, de rencontrer des conseillers de tous domaines d'activité lors d'entretiens personnalisés. Comme en 2013, les visiteurs ont également eu la possibilité de prendre rendez-vous directement avec un ou plusieurs exposants afin de rencontrer les acteurs clés de la création d'entreprise lors d'un rendez-vous individuel et personnalisé. Parallèlement, un espace stands a été aménagé, pour faciliter les rencontres entre entrepreneurs et exposants. La Nocturne a rassemblé 23 exposants, comptabilisant pas moins de 120 entretiens personnalisés avec des conseillers.

Pendant ces trois semaines, une dizaine de conférences, workshops et tables rondes ont été proposés, couvrant des thèmes aussi importants que le droit de la concurrence luxembourgeois, la responsabilité du dirigeant d'entreprise, le développement de start-ups innovantes ou encore la cession et la reprise d'entreprises.

JOURNÉES CRÉATION 2014

13 NOVEMBRE-
4 DÉCEMBRE 2014

Pendant 3 semaines les traditionnelles Journées Création, Développement et Reprise d'Entreprises ont permis au public de rencontrer tous les acteurs clés de la création d'entreprises au Luxembourg



FOIRE DE PRINTEMPS

L'Espace Entreprises était également présent sur le stand de la Chambre de Commerce pendant la Foire de Printemps 2014.

Aux côtés de la LSC, l'organisme de formation de la Chambre de Commerce et de l'Enterprise Europe Network (EEN), l'Espace Entreprises y avait délocalisé une partie de ses activités de conseil. La Foire de Printemps s'est déroulée du 10 au 18 mai 2014 dans les halls de Luxexpo au Kirchberg et a attiré environ 70.000 visiteurs. Le pavillon de la Chambre de Commerce mettait en évidence cette année-ci le label «Made in Luxembourg», un des services les plus prisés par les exportateurs luxembourgeois. Huit entreprises détentrices du label y présentaient leurs produits et services. Une réception «Made in Luxembourg» a rassemblé plus de 150 invités.

FOIRE DE PRINTEMPS

10-18 MAI 2014

Placée sous le thème « Made in Luxembourg », la présence de la Chambre de Commerce à la Foire de Printemps a été dédiée au savoir-faire des entreprises luxembourgeoises



LE PROGRAMME BUSINESSEXCHANGE



BUSINESS EXCHANGE

Les différentes initiatives en matière de reprise-transmission sont réunies au sein du programme BusinessExchange qui se décline en une bourse d'entreprises pour les projets standard, d'un côté, et un accompagnement personnalisé pour les projets nécessitant un haut degré de confidentialité, de l'autre côté.

Dans ses efforts de repositionnement de sa bourse d'entreprises, la collaboration avec les CCI d'Alsace et de Lorraine a pu être intensifiée courant 2013 permettant à la Chambre de Commerce d'intégrer davantage le réseau français « Opportunet ». Pour rappel, le site « www.opportunet.net » est opérationnel depuis le 3^e trimestre 2012. Le site est constamment alimenté par les services de l'Espace Entreprises. Les activités « bourse d'entreprises » ont abouti au total à 37 offres d'entreprises à céder et à 61 nouvelles demandes de reprises en 2014.

Pour le conseil personnalisé en matière de cession-reprise, 80 personnes ont été rencontrées en 2014, par rapport à 56 rencontrées sur 2013. Finalement, 57 mises en contact (matching personnalisé) ont pu être réalisées par les conseillers de l'Espace Entreprises.

Une conférence de type « table ronde » autour des « règles d'or pour réussir ma reprise/cession d'entreprises – conseils et témoignages d'entrepreneurs » a été organisée en 2014 au Centre de Conférences de la Chambre de Commerce.

www.opportunet.net

L'INITIATIVE VACCIN-ANTI-CRISE

Le VaccinAntiCrise a été mis en place en juin 2009 dans un but double : permettre aux entrepreneurs en difficultés de se voir adjoindre un conseiller chevronné et pouvoir bénéficier de certains avantages financiers leurs permettant d'honorer la facture du consultant.

L'idée est à présent de repositionner cette initiative en tenant compte notamment des avancées prévues par le projet de loi concernant la faillite et d'en faire un centre de prévention qui s'attacherait non seulement à la réparation des difficultés mais également à la prévention de ces dernières et ce, dès la mise en place d'un projet entrepreneurial, avant même l'apparition de difficultés, afin d'éviter une prise de conscience trop tardive des problèmes.

LE CADASTRE DU COMMERCE

Des travaux relatifs à la mise à jour du Cadastre du Commerce, fichier unique reprenant les données qualitatives, quantitatives et géographiques de chaque établissement commercial au Luxembourg, ont été poursuivis en 2014.

Ainsi, un nombre total de 2.368 surfaces commerciales a été relevé fin 2014 (uniquement les ressortissants de la Chambre de Commerce ont été pris en compte), dont 442 disposant de plus de 400m² de surface de vente.

L'INITIATIVE BUSINESSMENTORING

Devenu le programme de référence en matière de mentorat d'affaires au Luxembourg, BusinessMentoring offre un service structuré qui permet aux entrepreneurs établis au Grand-Duché de Luxembourg de se prévaloir de l'accompagnement d'une personne de confiance et d'expérience.

Les mentors de la cellule BusinessMentoring écoutent, partagent et soutiennent ainsi bénévolement d'autres chefs d'entreprise désireux de progresser, dans le plus grand respect du code d'éthique et de la méthodologie associés au programme. A ce jour, 53 entrepreneurs ont pu bénéficier de ce service et 45 mentors se sont engagés activement, en vue de préparer la relève. La cinquième saison mentorale (2014-2016) a démarrée officiellement le 4 décembre 2014 (Promotion David Schrieberg).

Depuis le lancement du programme en 2010, 90 candidats ont été présentés devant un jury, pour un taux de sélection moyen de 59%. La plupart de ces candidats sont des dirigeants de PME de 1 à 10 personnes, principalement en phase de démarrage (45%) et de développement (45%). Les secteurs les plus représentés sont les TIC (26%), le commerce de détail/la distribution (17%) et l'Horeca (15%).



BUSINESSMENTORING

4 DÉCEMBRE 2014

Les mentorés 2014 et leur parrain, David Schrieberg



Les Mentors sont quant à eux des propriétaires-gérants (73%) ou cadres exécutifs (27%) disposant d'une expérience d'au moins dix années dans le management et d'une bonne connaissance du tissu économique local.

Les résultats obtenus après la clôture des 3 premières saisons mentoraes sont les suivants :

- développement significatif du « savoir-être » mesuré chez le mentoré dans 75% des cas, notamment en termes de capacité à prendre des décisions stratégiques, à développer une vision d'entreprise sur le long terme ou encore à mettre en œuvre ses équipes ;
- impact sur la « bonne santé » des PME luxembourgeoises, 95% des entreprises dirigées par les anciens mentorés étant encore en activité et affichant des chiffres d'affaires en hausse de 41% en moyenne ;
- impact bénéfique sur la création d'emplois, avec 47 postes créés, toutes entreprises confondues.

Côté management de la qualité, le programme a bénéficié du renouvellement de sa certification ISO9001, acquise en 2012.

Côté réseautage, on notera l'adhésion du Business Support G.I.E. au Réseau M – service de mentorat international pour entrepreneurs déployé par la Fondation de l'Entrepreneurship au Canada –, ainsi que la signature d'une convention de partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Turin, qui a pour objet l'assistance à la mise en place d'un dispositif d'e-mentoring en région piémontaise.

L'INITIATIVE BUSINESSCHECK



Mise en place en septembre 2012, l'initiative BusinessCheck a pour but d'accompagner les créateurs et repreneurs dans la gestion de leur projet d'entreprise par la mise à disposition d'un accompagnateur, sous condition qu'ils bénéficient d'un prêt de création ou de reprise octroyé par la Société Nationale de Crédit et d'Investissement (SNCI) ou d'un cautionnement par la Mutualité de Cautionnement et d'Aide aux Commerçants (MCAC),

Dans ce cadre, il est mis à disposition du dirigeant un accompagnateur pour une durée de six mois, suivant un échéancier fixé à l'avance.

L'accompagnateur a pour mission :

- de vérifier le business plan de l'entreprise créée ou reprise par rapport à sa situation actuelle dans le but de détecter, ensemble avec le dirigeant et sous sa responsabilité, des écarts pouvant porter atteinte au bon fonctionnement de l'entreprise ;
- d'aider le dirigeant à identifier les mesures correctrices à mettre en place.

De son côté, le dirigeant s'engage à :

- collaborer en toute transparence pendant toute la durée de l'accompagnement ;
- être disponible, actif et spontané et à fournir les informations et documents nécessaires à la bonne réalisation de la mission ;
- rencontrer son accompagnateur au moins une fois par mois pendant deux heures ;
- préparer chaque réunion avec l'accompagnateur sur base d'une check-list ;
- se munir de la check-list dûment remplie ainsi que des pièces justificatives lors de chaque rencontre avec l'accompagnateur.

L'entrepreneur et l'accompagnateur sont liés par une convention d'accompagnement, garantissant notamment la confidentialité des données échangées.

En 2014, les trois projets retenus en 2013 pour un premier accompagnement ont été finalisés. Par ailleurs, trois nouveaux dossiers ont été approuvés au titre de l'initiative BusinessCheck.

MENTORAT INTRA-ENTREPRISE : COLLABORATION LSC-ICN

La LSC, l'organisme de formation de la Chambre de Commerce, en collaboration avec l'ICN Business School de Nancy, seule Grande École implantée sur le territoire lorrain, lancera en octobre 2015 une formation en mentorat intra-entreprise.

Cette formation répond à une problématique capitale pour les PME : celle de la transmission des savoirs stratégiques détenus par les seniors aux nouveaux collaborateurs.

Elle s'adressera notamment aux professionnels des ressources humaines souhaitant mettre en place un dispositif de mentorat en entreprise, aux repreneurs ou cédants d'entreprises familiales, et à tous les managers d'équipe/cadres expérimentés désireux de transmettre leur savoir aux plus jeunes.

LA MUTUALITÉ DE CAUTIONNEMENT ET D'AIDE AUX COMMERÇANTS (MCAC)

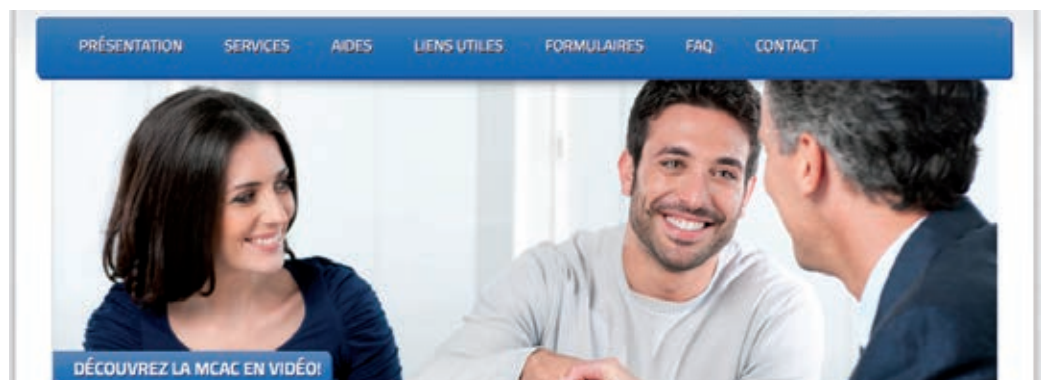
Les démarches de la société coopérative MCAC – lancée en 1969 par la Chambre de Commerce, la Confédération luxembourgeoise du Commerce (clc) et la Fédération Nationale des Hôteliers Restaurateurs et Cafetiers (Horesca), avec le soutien de ce qui est devenu le Ministère de l'Économie - s'inscrivent dans la promotion de l'esprit d'entreprise moyennant l'assistance pratique et financière à la création et au développement des entreprises.

L'objectif principal est de faciliter l'accès au financement bancaire des PME affiliées à la Chambre de Commerce en se portant garant pour les prêts d'investissement auprès des établissements de crédit agréés au Luxembourg, lorsque les garanties s'avèrent insuffisantes. L'obtention d'un crédit professionnel est souvent difficile car les acteurs financiers doivent de plus en plus tenir compte du risque spécifique véhiculé par le client individuel et, par conséquent, réclament plus de sûretés au demandeur de prêt. Les conditions et modalités de prêt sont fonction de la qualité des garanties offertes. Un cautionnement de la MCAC fournit ainsi à l'entrepreneur un outil important pour négocier les conditions de son financement bancaire.

Tout au long de l'année 2014, les responsables de la MCAC ont assisté et conseillé plus de 380 personnes en matière de création, de reprise et de financement d'entreprises avec 54 demandes de cautionnement déposées en 2014. Le comité d'évaluation a approuvé 17 dossiers pour un montant total de 323.190 euros. Neuf dossiers (dont 6 créations nouvelles) ont été finalement cautionnés, contre 4 dossiers (dont 3 créations nouvelles) pour l'année 2013.

En 2014, la MCAC a déboursé un total de 26.376 euros suite à l'appel de caution des banques prêteuses pour 2 dossiers.

En tant que membre effectif de l'AECM (Association européenne du cautionnement mutuel), la MCAC a participé en 2014 à différentes enquêtes et études européennes lancées sur l'entreprenariat et le financement des PME.



www.mcac.lu

LE LUXEMBOURG BUSINESS ANGEL NETWORK (LBAN)

Sous l'impulsion de la Chambre de Commerce, le réseau luxembourgeois de « business angels » a pu être revitalisé fin 2011 sous forme d'une association sans but lucratif.

L'année 2012 était fortement marquée par la mise en place des outils et des procédures nécessaires au fonctionnement du réseau. Comme pour une start-up, l'année 2014 était caractérisée par une croissance organique et par la recherche de la formule adéquate pour mettre en relation les investisseurs et les porteurs de projets.

Les faits marquants suivants ont caractérisé l'exercice écoulé :

- recrutement de 20 nouveaux « business angels » ;
- dépôt de plus de 100 projets, majoritairement innovants ;
- 10 « Angels Café », des soirées de rencontre et d'échange pour les investisseurs du réseau ;
- participation à la « Winter University » de l'EBAN (European Business Angel Network) à Istanbul et à plusieurs réunions du conseil d'administration de l'EBAN ;
- organisation en collaboration avec la Business Initiative a.s.b.l., BeAngels, CO2Bilan et Luxinnovation du 3^e forum d'investissement grand-régional « Seed4Start ».

En 2015, LBAN continuera son développement et renforcera son positionnement avec un accent plus particulier sur la création d'un réel tissu (networking) entre investisseurs du réseau. LBAN ambitionne être la fédération des business angels au Luxembourg. Le réseau prévoit aussi d'intensifier ses efforts de lobbying pour un cadre réglementaire visant un encouragement des investissements du type « angel investment », surtout au niveau de la fiscalité, comme c'est déjà le cas dans d'autres Etats membres de l'Union européenne.

LE RÉSEAU EUROPÉEN DES FEMMES AMBASSADRICES DU LUXEMBOURG (FEALU)

Suite à un appel d'offre lancé par la Commission européenne dans le cadre du projet FAME (Femmes Ambassadrices de l'Entrepreneuriat) en février 2010, le réseau FEALU (Female Entrepreneurship Ambassadors Luxembourg) a été lancé par la Fédération des femmes cheffes d'entreprise du Luxembourg (FFCEL), en collaboration avec la Chambre de Commerce, la Chambre des Métiers, et avec le soutien des ministères de l'Économie et de l'Égalité des Chances.

L'objectif de ce réseau est de promouvoir et encourager l'entrepreneuriat au féminin au Grand-Duché de Luxembourg par l'exemple des ambassadrices.

En 2012, toutes les Femmes Ambassadrices ont accepté de reconduire leur mandat pour deux ans.

Depuis juin 2014, la coordination du réseau FEALU est assurée par le Ministère de l'Économie.

Parmi les actions menées par le réseau FEALU en 2014, il y a lieu de souligner les engagements suivants des Femmes Ambassadrices :

- accompagnement des femmes dans la création de leur entreprise et intervention du réseau FEALU auprès des pouvoirs publics et des acteurs économiques afin de lever les obstacles susceptibles de freiner les ambitions des futures créatrices d'entreprises ;
- participation à la SME Assembly à Naples ; une représentante des Femmes Ambassadrices faisait partie de la délégation luxembourgeoise. Par ailleurs, le réseau FEALU ainsi que la FFCEL ont été associés aux premières discussions concernant l'avant-projet de programme de la SME Assembly 2015 (qui se tiendra à Luxembourg du 18 au 20 novembre) lors de la visite de la Commission européenne DG GROW en novembre 2014 ;
- participation à la manifestation « Youth on the move » (16 et 17 mai à Clausen) ;

- diverses interventions dans le cadre de la semaine européenne des PME notamment lors de la conférence «Luxembourg Pionnières» du 3 octobre 2014 ;
- Intervention lors des Journées Création, Développement et Reprises d'entreprises 2014 dont l'organisation d'un business speed-dating pour conseiller et aider des entrepreneurs dans leur démarche de création d'entreprise le 1^{er} décembre à la Chambre des Métiers ;
- implication de deux femmes ambassadrices en tant que mentors au sein du programme BusinessMentoring (ceci en accompagnant un entrepreneur mais aussi en participant aux comités de sélection et aux formations pour mentors) ;
- participation aux actions Job Shadow Day et Girls Day – Boys Day : accueil de stagiaires au sein des entreprises des Ambassadrices ;
- participation au programme «Ma Communauté» de l'association Jonk Entrepreneuren Luxembourg ainsi que la participation en tant que membre du jury d'une ambassadrice pour le programme «Entreprises d'entraînement» ;
- suite aux travaux réalisés en 2013 avec l'ADEM, rencontres avec des demandeuses d'emploi pour leurs présenter l'option de la création d'entreprises et les encourager dans leurs initiatives.

AUTRES PROJETS

En parallèle à ses activités de conseil et d'assistance aux entreprises, la Direction Services aux PME, a collaboré et participé de nombreux projets, tels que :

- Présentations et workshops régulières liés à l'entrepreneuriat dans les lycées dans le contexte du programme «Relation Ecoles-Entreprises» en collaboration avec la LSC
- Création et animation de 2 workshops «Introduction to the entrepreneurial behaviour» de 2 jours pour les doctorants de l'Université de Luxembourg
- Implication active dans des études telles que «Doing Business» de la Worldbank ou encore le GEM (General Entrepreneurship Monitor)
- Participation aux groupes de travail et études d'Eurochambres sur l'entrepreneuriat et PME,
- Contributions aux fiches techniques SBA et échanges avec représentants DG ENTR/GROW
- Travaux des commissions techniques
 - Commission des Normes Comptables
 - Commission technique pour les autorisations d'établissement
 - Commission technique pour les permis de séjours pour entrepreneurs hors UE (MAE)
 - Commission liquidation
- Participation à l'élaboration du 4^e plan d'action en faveur des PME
 - Groupes de travail (esprit d'entreprendre, simplification administrative, financement, intérêts sectoriels)

ÉCOLE ENTREPRISE

8 JUILLET 2014

La Chambre de Commerce a organisé, en marge de son assemblée plénière, une matinée de sensibilisation au Lycée Ermesinde à Mersch, au cours de laquelle une centaine d'élèves âgés de 15 à 18 ans ont découvert le fonctionnement général de l'économie luxembourgeoise ainsi que les opportunités offertes par la création d'entreprise



BUSINESS INITIATIVE ASBL ET SES DIFFÉRENTS PROGRAMMES



Créée en 2000 par la Chambre de Commerce, la Fedil - Business Federation et Luxinnovation, Business Initiative a.s.b.l. a pour mission d'aider à diversifier l'économie et de stimuler la création d'entreprises innovantes en Grande Région, ainsi que la création d'entreprises à finalités sociales et solidaires au Grand-duché de Luxembourg. Début 2015, Business Initiative est devenue NYUKO.

Son activité comporte plusieurs volets :

1,2,3 GO, LE PARCOURS INTERRÉGIONAL DE PLAN D'AFFAIRES POUR ENTREPRENEURS INNOVANTS



Business Initiative a.s.b.l. gère et anime le réseau interrégional 1,2,3 GO composé de 400 experts et entrepreneurs qui accompagnent gratuitement les porteurs de projets innovants dans le cadre du parcours de plans d'affaires 1,2,3 GO.

L'objectif principal du parcours 1,2,3 GO, organisé en éditions qui se déroulent entre septembre et juin de chaque année, consiste à aider les porteurs de projets à transformer leurs idées innovantes en un plan d'affaires convaincant par le biais de coaching gratuit offert aux porteurs de projets de création ou de diversification de PME.

Une des forces du réseau 1,2,3 GO est son caractère interrégional, permettant aux futurs créateurs de générer rapidement des contacts transfrontaliers et d'élargir leur business au-delà de leur région d'origine.

Dès l'acceptation de leur projet, les candidats sont mis en relation avec un ou plusieurs coaches du réseau - entrepreneurs, cadres ou dirigeants, issus de tous secteurs d'activité (finance, droit, comptabilité, biotechnologie...), afin de finaliser leurs plans d'affaires et bénéficier en fin de parcours d'une évaluation par trois jurés indépendants. Cette évaluation est basée sur une méthodologie développée par le cabinet de conseil McKinsey et permettant de récompenser les meilleurs plans d'affaires.

La prospection de projets et la mise en relation entre porteurs de projets et coaches est assurée par les partenaires locaux d'1,2,3 GO. Au Luxembourg, Luxinnovation, l'agence nationale pour la promotion de l'innovation et la recherche, joue ce rôle de relais.

Lors de la soirée de clôture de l'édition 2013/14, organisée en septembre 2014 au Conseil Régional de Lorraine à Metz, deux projets luxembourgeois ont été primés. Sur les 187 projets déposés pour cette 14^e édition, 86 projets innovants ont été intégrés au parcours, dont 29 provenant du Luxembourg.

1,2,3 GO

18 SEPTEMBRE 2014

Le palmarès 2013-2014 de la 14^e édition du parcours interrégional de plans d'affaires 1,2,3 GO a été dévoilé au Conseil régional de Lorraine, à Metz, lors de la Grande Soirée de clôture du parcours de plan d'affaires 1,2,3 GO



Depuis sa création, 1,2,3 GO a contribué à la réalisation de près de 621 plans d'affaires dans la Grande-Région et à la création de plus de 385 start-ups dont 106 au Luxembourg. Ce sont plus de 1.200 emplois qui ont ainsi été durablement créés, dont 300 au Luxembourg.



1,2,3 GO SOCIAL, LE PARCOURS POUR PORTEURS DE PROJETS À FINALITÉ SOCIALE OU SOLIDAIRE AU LUXEMBOURG

Le 24 novembre 2011, Business Initiative a.s.b.l. a lancé 1,2,3 GO Social, un dispositif d'accompagnement pour les projets d'entreprises à finalité sociale ou solidaire au Grand-Duché de Luxembourg, qui s'est intégré dans le plan d'action pour le développement de l'économie solidaire au Luxembourg (PLES-2012).

Concrètement, 1,2,3 GO Social offre un coaching gratuit et personnalisé dans l'élaboration de business plans pour les porteurs de projets à finalité sociale ou solidaire.

1,2,3 GO Social est soutenu par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire, la Chambre de Commerce, la Banque de Luxembourg et des partenaires méthodologiques tels que l'ULESS, la Social Factory (Paris), Uni.lu, le CRP Tudor, la Fondation Grand-Ducale, Etika a.s.b.l.

Lors de la 3^e édition lancée en décembre 2013, 32 projets à finalité sociale et solidaire ont été reçus, dont 14 ont été acceptés dans un premier temps pour bénéficier de l'accompagnement gratuit dans le cadre du parcours 1,2,3 GO Social. Suite à un jury intermédiaire qui s'est tenu le 23 octobre 2014, 7 projets ont été sélectionnés comme finalistes et terminer leurs business plans, dont la date limite de remise est fixée au 28 février 2015. Lors de la Soirée de Clôture prévue le 12 mars 2015 à la Banque de Luxembourg, les projets qui auront remis un « Business Plan Social » seront présentés au public et mis à l'honneur.

Depuis sa création, 1,2,3 GO Social a contribué à la réalisation de 18 business plans et à la création de 3 entreprises sociales.

SEED4START, LE « FORUM TRANSFRONTALIER DU CAPITAL RISQUE »



Seed4Start, le « Forum Transfrontalier du Capital Risque », a été lancé en septembre 2012 avec pour objectif de mettre en relation les start-ups à potentiel avec des investisseurs privés en Grande Région.

Seed4start veut aider les entrepreneurs de la Grande Région à trouver les capitaux nécessaires à leur entreprise et offrir aux investisseurs privés (Business Angels...) une sélection d'opportunités d'investissements les plus prometteuses sur ce territoire.

SEED4START

25 NOVEMBRE 2014

Seed4Start, le forum transfrontalier du capital risque, a organisé la troisième édition de son « Pitching Day ». Quatorze start-ups ont disposé chacune d'une dizaine de minutes pour se présenter à une quarantaine d'investisseurs rassemblés pour l'occasion



Seed4Start facilite la rencontre entre l'offre et la demande de capitaux sur des projets de création, de reprise ou de développement d'entreprises à fort potentiel économique.

Seed4Start intègre également un important volet d'accompagnement, de formation et de mises en relation, grâce à l'organisation de nombreux événements et rencontres individuelles.

Ce projet, financé par l'Union Européenne sur 3 ans, est animé par un ensemble de professionnels fortement ancrés dans leur région et experts sur ce sujet pointu (Ader Investissements, BeAngels, LBAN - Luxembourg Business Angels Network), sous l'égide de Business Initiative et de CCI 02 Bilan Lorraine.

Ces partenaires sélectionnent chaque année une vingtaine de jeunes entreprises les plus prometteuses de la Grande Région parmi une centaine de candidats, afin de se présenter aux investisseurs privés lors d'un Seed4Start Pitching Day, clôturant chaque édition.

Fort des résultats du 1^{er} et 2^e Seed4Start Pitching Day organisés respectivement en janvier et en décembre 2013, lors desquels 20 entreprises de la Grande Région avaient été sélectionnées à se présenter à une soixantaine d'investisseurs privés, Seed4Start a lancé sa 3^e édition en avril 2014. Sur une centaine de candidatures reçues pour cette 3^e édition, une trentaine ont été retenues lors de la présélection dont 14 ont été définitivement accompagnées et formées à rencontrer des investisseurs lors du 3^e Seed4Start Pitching Day, qui s'est démultiplié pour se tenir le 25 novembre 2014 à la Chambre de Commerce Luxembourg, le 28 novembre 2014 à la Chambre de Commerce Meurthe-et-Moselle à Nancy et le 5 décembre 2014 au Cercle du Lac à Louvain-la-Neuve.

Depuis sa création, le dispositif Seed4Start a permis d'accompagner près de 90 entreprises dont 54 ont pu se présenter à des investisseurs privés au cours des Seed4Start Pitching Days. Suite au 1^{er} et 2^e Pitching Day, plus de 7 millions d'euros ont été levés. Les négociations sont encore en cours suite au 3^e Pitching Day.

2014

AVIS ET AFFAIRES JURIDIQUES

Défendre les intérêts des ressortissants

Pour l'ensemble des lois et règlements grand-ducaux et ministériels ayant trait aux professions ressortissant de la Chambre de Commerce, l'avis de cette dernière doit être demandé. La Chambre de Commerce donne également son avis sur le budget de l'État à soumettre aux délibérations et vote de la Chambre des députés et présente ses observations à cette dernière sur l'emploi des crédits du budget de l'État alloués pour les exercices écoulés dans l'intérêt du commerce, de l'industrie, des finances et des services et elle donne son avis sur les nouvelles allocations à proposer pour l'exercice suivant. La Chambre de Commerce peut se saisir elle-même pour formuler tout avis au Gouvernement sur des sujets relatifs à son objet ou ses missions. La Chambre de Commerce a le droit de faire des propositions au Gouvernement, que ce dernier doit examiner et soumettre à la Chambre des députés, lorsque leur objet entre dans son champ de compétence.



Dans ses avis, la Chambre de Commerce défend les intérêts de ses ressortissants, ainsi que les intérêts sectoriels à condition que ceux-ci ne soient pas préjudiciables à ceux de l'ensemble de ses ressortissants. Par ce biais, elle soumet aux autorités publiques ses points de vue et propositions concernant directement ou indirectement l'économie et la société luxembourgeoise, en général et les différents secteurs ou les entreprises, en particulier. Les avis sont rédigés par les différents services de la Chambre de Commerce et coordonnés par l'équipe Avis et Affaires juridiques.

En 2014, la Chambre de Commerce a émis 167 avis sur des projets de loi ou de règlement grand-ducal, dont 95 ont été émis par la direction « Avis et Affaires Juridiques ».

Parmi les avis rendus en 2014 sur les projets de lois ou de règlements les plus importants, il y a lieu de citer :

➤ **22.04.2014** **Projet de loi portant réforme du régime de publication légale relatif aux sociétés et associations**

Projet de loi portant réforme du régime de publication légale relatif aux sociétés et associations modifiant (notamment)

- la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises,
- la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales,
- Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 23 janvier 2013 portant exécution de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la compatibilité et les comptes annuels des entreprises. *[4179TAN_SMI]*

➤ **22.04.2014** **Actions et Parts au porteur : Immobilisation**

Projet de loi relative à l'immobilisation des actions et parts au porteur et à la tenue du registre des actions nominatives et du registre des actions au porteur et portant modification de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales. *[4185SMI]*

➤ **22.04.2014** **Commerce électronique**

Projet de loi - portant transposition de l'article 5 de la directive 2008/8/CE du Conseil du 12 février 2008 modifiant la directive 2006/112/CE en ce qui concerne le lieu des prestations de services ; - modifiant la loi modifiée du 12 février 1979 concernant la taxe sur la valeur ajoutée. *[4203TAN_MCE]*

➤ **30.04.2014** **Assistance administrative en matière fiscale**

Projet de loi portant approbation de la Convention concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale et de son protocole d'amendement, signés à Paris, le 29 mai 2013 et portant modification de la loi générale des impôts. *[4206PMR]*

➤ **02.05.2014** **Système de contrôle et de sanctions relatif aux denrées alimentaires**

Projet de loi instaurant un système de contrôle et de sanctions relatif aux denrées alimentaires. *[4175SMI]*

➤ **08.05.2014** **Fiscalité de l'épargne**

- Projet de loi portant modification
- de la loi modifiée du 21 juin 2005 transposant en droit luxembourgeois la directive 2003/48/CE du 3 juin 2003 du Conseil de l'Union européenne en matière de fiscalité des revenus de l'épargne sous forme de paiements d'intérêts ;
- de la loi modifiée du 23 décembre 2005 portant introduction d'une retenue à la source libératoire sur certains intérêts produits par l'épargne mobilière ;
- de la loi du 21 juin 2005 portant approbation des Accords conclus avec des territoires dépendants ou associés d'Etats membre de l'Union européenne relatifs à la fiscalité des revenus de l'épargne sous forme de paiements d'intérêts. *[4230PMR]*

➤ **15.05.2014** **Assurances : modalités d'agrément**

Projet de règlement grand-ducal concernant les modalités d'agrément et d'exercice des intermédiaires d'assurances et de réassurances ainsi que des PSA. *[4232PMR]*

➤ **16.06.2014 Echange des renseignements sur demande en matière fiscale (Loi 31 mars 2010)**

Projet de loi prévoyant la procédure applicable à l'échange de renseignements sur demande en matière fiscale et modifiant la loi du 31 mars 2010 portant application des conventions fiscales et prévoyant la procédure y applicable en matière d'échange de renseignements sur demande. *(4242PMR)*

➤ **15.09.2014 Transposition des exigences de fonds propres (CRD IV)**

Projet de loi portant :

- transposition de la directive 2013/36/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 juin 2013 ;
- transposition partielle de la directive 2011/89/UE du Parlement européen et du Conseil du 16 novembre 2011 ;
- transposition de l'article 6, paragraphe 6 de la directive 2011/61/UE du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2011 ;

modification de :

- la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier ;
- la loi modifiée du 23 décembre 1998 portant création d'une commission de surveillance du secteur financier ;
- la loi du 12 juillet 2013 relative aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs. *(4223PMR)*

➤ **06.10.2014 Auto-Saisine : Service de Renseignement de l'Etat**

Projet de loi

- portant organisation du Service de Renseignement de l'Etat ;
- modifiant
- la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat,
- la loi du 31 mai 2005 relative aux dispositions spécifiques de protection de la personne à l'égard du traitement des données à caractère personnel dans le secteur des communications électroniques,
- le Code d'Instruction criminelle,
- la loi modifiée du 2 août 2002 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel, et
- la loi du 5 juin 2004 relative à la classification des pièces et aux habilitations de sécurité ;
- abrogeant
- la loi du 15 juin 2004 portant organisation du Service de Renseignement de l'Etat. Auto-saisine. *(4281PMR)*

➤ **06.10.2014 Contrôle automatisé (CSA)**

Projet de loi portant création du système de contrôle et de sanction automatisé et modification de la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques. *(4291SMI)*

➤ **06.10.2014 Réforme du contrôle médical de la sécurité sociale**

Projet de loi modifiant les attributions du Contrôle médical de la sécurité sociale et modifiant :

- 1. le Code de la sécurité sociale ;
- 2. le Code du travail ;
- 3. la loi modifiée du 15 décembre 1993 déterminant le cadre du personnel des administrations, des services et des juridictions de la sécurité sociale. *(4214SBE)*

➤ **03.11.2014 Mesures en matière de politique des âges**

Projet de loi portant modification du Code du travail et portant introduction d'un paquet de mesures en matière de politique des âges. *(4245SBE)*

➤ **17.11.2014 Budget de l'Etat 2015 - Paquet d'avenir**

Projet de loi relative à la mise en œuvre du paquet d'avenir – première partie 2015. *(4322PMR)*

➤ **10.12.2014 Procédure Ruling**

Projet de règlement grand-ducal du ... relatif à la procédure applicable aux décisions anticipées rendues en matière d'impôts directs et instituant la Commission des décisions anticipées. *(4342PMR)*

Tous les avis émis en 2014 peuvent être consultés sur le site Internet de la Chambre de Commerce (www.cc.lu/services/avis-legislation/).

L'équipe Avis et Affaires Juridiques coordonne également les prises de positions de la Chambre de Commerce au sujet des propositions de règlements et directives que la Commission européenne adresse à la Chambre des députés dans le cadre de la procédure de consultation des parlements nationaux.

En tant que membre d'Eurochambres, l'association européenne des chambres de commerce et d'industrie, la Chambre de Commerce et tout particulièrement l'équipe Avis et Affaires juridiques sont amenés à contribuer aux activités d'Eurochambres à travers des prises de position défendant les intérêts de ses ressortissants.

L'équipe Avis et Affaires Juridiques a continué à redynamiser activement le Centre d'Arbitrage et participe au think tank pour la révision du cadre législatif relatif à l'arbitrage au Luxembourg. Il a également continué à contribuer à la sensibilisation du public à la médiation en tant que voie de résolution alternative et au financement du Centre de Médiation Civile et Commerciale.

L'équipe Avis et Affaires Juridiques a encore été à l'origine de contributions publiées dans le magazine Merkur, notamment à travers des chroniques mensuelles en droit du travail et droit commercial, concernant directement ou indirectement les PME.

Finalement, les représentants du domaine d'activités Avis et Affaires Juridiques ont participé à de nombreuses réunions de groupe d'experts, soit dans le cadre des avis à rendre par la Chambre de Commerce, soit dans le cadre de consultations et coordinations internes ou externes, tant au niveau national, européen qu'international.

LE 1^{ER} FÉVRIER 2015

Anne-Sophie Theissen a pris la direction « Avis et affaires juridiques »



ANNE-SOPHIE THEISSEN

*nommée directrice
Avis et Affaires juridiques*

Le 3 février, l'assemblée plénière de la Chambre de Commerce a promu Anne-Sophie Theissen directrice « Avis et affaires juridiques » avec effet au 1^{er} février 2015. En sa qualité de directrice « Avis et affaires juridiques » et membre du comité de direction, Anne-Sophie Theissen apporte notamment un conseil juridique à la Chambre de Commerce et aux entreprises luxembourgeoises, supervise la rédaction des quelque 150 avis annuels et représente la chambre professionnelle et ses entreprises affiliées dans différentes commissions et groupes de travail auprès d'institutions, ministères et autres fédérations et organisations professionnelles. Diplômée de la Faculté de Droit de Liège et détentrice d'un DESS en sciences économiques aux HEC Liège, forte d'une expérience de plus de dix années pour avoir travaillé dans différents cabinets d'avocats réputés, tant en Belgique qu'au Grand-Duché de Luxembourg orientés « droit des affaires », Anne-Sophie Theissen a rejoint la Chambre de Commerce en septembre 2008 en qualité de conseillère et juriste de référence.



2014

AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Au service d'une économie durablement compétitive et attractive

Les Affaires Économiques ont pour mission d'observer, d'analyser et de commenter l'environnement socio-économique dans lequel évoluent les entreprises nationales, ainsi que de promouvoir l'économie luxembourgeoise, ce qui passe par quatre domaines d'activité principaux que sont :

- l'articulation des intérêts des entreprises et de l'économie luxembourgeoise ;*
- la promotion d'un cadre propice au développement durable et compétitif de l'économie luxembourgeoise ;*
- la promotion du Luxembourg comme centre international d'affaires et comme site d'implantation de premier choix devant diverses audiences ;*
- le conseil, l'information et la documentation des entreprises et du grand public.*

L'essentiel des travaux de l'équipe des Affaires économiques est réalisé à travers la mise au point d'avis et de contributions de fond, la réalisation d'études et d'enquêtes, l'organisation de conférences, l'animation d'un réseau de collaborations avec des partenaires tant nationaux qu'internationaux, la mise à disposition des entreprises et du public d'informations socio-économiques et de statistiques, la sensibilisation de publics avertis et non-avertis aux concepts économiques et la participation à une multitude de groupes de travail et commissions.

AVIS, ÉTUDES ET ENQUÊTES



Dans le cadre de l'intervention de la Chambre de Commerce dans la procédure législative et réglementaire du Grand-Duché de Luxembourg, les Affaires Économiques élaborent des avis en lien avec des projets législatifs et réglementaires, qui impactent, directement et/ou sensiblement, le fonctionnement et la compétitivité de l'économie luxembourgeoise ainsi que la vie des entreprises.

Dans le cadre de ses **interventions dans la procédure législative**, les Affaires Économiques ont émis, en 2014, 42 avis sur des projets de loi ou de règlement grand-ducal, dont certains en collaboration avec le domaine d'activités «Avis et Affaires Juridiques» de la Chambre de Commerce. Les grandes thématiques abordées par ces avis sont variées et comprennent, entre autres, les finances publiques, la politique économique et sociale, la politique fiscale, la politique environnementale et énergétique, le logement, la simplification administrative, les études supérieures et la recherche, ainsi que l'aménagement du territoire.

Parmi les principaux avis juridiques à connotation fortement économique, citons notamment les textes suivants :

- **Promotion du logement et de l'habitat durables.** Projet de loi portant relative à la promotion du logement et de l'habitat durables.
- **Ligne de tramway à Luxembourg.** Projet de loi portant sur la construction d'une ligne de tramway à Luxembourg entre la Gare Centrale et LuxExpo au Kirchberg. Cet avis a fait l'objet de la publication d'un communiqué de presse.
- **Aide financière - Études supérieures.** Projet de loi concernant l'aide financière de l'Etat pour études supérieures modifiant la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu ; et abrogeant la loi modifiée du 22 juin 2000 concernant l'aide financière de l'Etat pour études supérieures.
- **Aménagement du territoire.** Projet de loi modifiant la loi du 30 juillet 2013 concernant l'aménagement du territoire.
- **Organisation du marché de l'électricité.** Projet de loi modifiant - la loi modifiée du 1^{er} août 2007 relatif à l'organisation du marché de l'électricité ; - la loi modifiée du 30 mai 2005 portant 1) organisation de l'Institut Luxembourgeois de Régulation ; 2) modification de la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat.
- **Transfert de déchets.** Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 7 décembre 2007 a) concernant le transfert national de déchets ; b) modifiant le règlement grand-ducal du 19 novembre 2002 déterminant les taxes à percevoir lors de la présentation des demandes en obtention des formules prescrites pour le transfert de déchets.
- **Projet de loi dite «Omnibus»** (Avis commun avec la Chambre des Métiers). Projet de loi portant modification de : a) de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain ; b) de la loi du 30 juillet 2013 concernant l'aménagement du territoire ; c) de la loi modifiée du 22 octobre 2008 portant promotion de l'habitat et création d'un pacte logement ; d) de la loi modifiée du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles ; e) de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau ; f) de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ; g) de la loi du 18 juillet 1983 concernant la conservation et la protection des sites et monuments nationaux ; h) de la loi électorale modifiée

du 18 février 2003 ; i) de la loi du 19 juin 2013 relative à l'identification des personnes physiques ; j) de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés ; k) l'arrêté royal grand-ducal du 22 octobre 1842, n° 1943c/1297, réglant le mode de publication des lois ; et abrogation de : a) l'arrêté grand-ducal du 13 août 1915 portant règlement du service des femmes dans les hôtels et cabarets ; b) l'arrêté grand-ducal du 15 septembre 1939 concernant l'usage des appareils radiophoniques, des gramophones et des haut-parleurs.

Les Affaires Économiques sont par ailleurs en charge de la coordination et de la conduite de **diverses études et enquêtes**, à l'échelle nationale ou internationale. Dans ce contexte, il y a lieu de citer l'enquête de conjoncture, qui est réalisée conjointement avec le STATEC et relative aux secteurs du commerce et des services. Cette étude, mensuelle et revêtant un caractère obligatoire en vertu du cadre légal relatif au STATEC, renseigne sur le point de vue et la perception des chefs d'entreprises en matière de développement économique.

De même, il convient de mentionner le soutien apporté par les Affaires Économiques à la conduite, par les organisations et institutions internationales, des principales études comparatives sur la compétitivité au niveau mondial :

→ *World Competitiveness Yearbook* de l'International Institute for Management Development (IMD) (mai 2014) : «IMD World Competitiveness Yearbook (WCY) 2014 : Un classement de compétitivité qui s'améliore, des défis structurels qui demeurent» ;

→ *Global Competitiveness Report* du Forum Économique Mondial (septembre 2014) : «World Economic Forum - Global Competitiveness Report 2014-2015 : La compétitivité du Luxembourg reprend quelques couleurs».

Ces études demeurent très utiles aux autorités politiques et aux opérateurs économiques pour appréhender et se forger une idée éclairée de l'environnement général dans lequel évoluent les entreprises luxembourgeoises. La comparaison du Luxembourg avec d'autres économies développées, en Europe ou dans le monde, est susceptible d'alimenter la réflexion sur de possibles mesures d'amélioration ou d'adaptation qui sont favorables à la compétitivité, à la création d'entreprises, à la prise de risque et à l'esprit d'entreprise en général. Lesdites études sont par ailleurs cruciales eu égard à l'attractivité du Luxembourg dans le chef d'investisseurs internationaux et de créateurs d'entreprises.

La Chambre de Commerce contribue également, par la voie des Affaires Économiques, à la conduite de **l'enquête qualitative «Eurochambres»** dont l'objectif de la 22^e édition menée en octobre 2014 était d'apprécier l'évolution des principaux indicateurs de la vie économique en 2014 et d'appréhender les prévisions des entreprises pour l'année 2015. Les résultats de l'enquête «Eurochambres» ont été présentés au public dans le cadre d'une grande conférence de presse dédiée aux perspectives économiques pour 2015, organisée en date du 8 décembre 2014, et intitulée : «Comment éviter le «surplace» économique?».

Enfin, les Affaires Économiques participent à l'enquête conjoncturelle trimestrielle menée par l'IFO-Institut.

EUROCHAMBRES

8 DÉCEMBRE 2014

Présentation de l'enquête
Eurochambres à la presse :
« Comment éviter le
« surplace » économique ? »



CONFÉRENCES



Les Affaires Économiques de la Chambre de Commerce ont co-organisé les « Journée de l'Économie » en février 2014, ainsi que la 13^e édition de la « Deutsch-Luxemburgische Wirtschaftskonferenz » en novembre 2014.

Sous le slogan « Réinventer Luxembourg », décideurs politiques, acteurs de la vie publique, entrepreneurs et économistes ont débattu de l'avenir du pays dans le cadre des « Journées de l'Économie ».

GAUCK

4 NOVEMBRE 2014

Signature du livre d'or de la Chambre de Commerce par SE Joachim Gauck, le président de la République fédérale d'Allemagne, qui prononce le mot d'introduction à la 13^e « Wirtschaftskonferenz »



Organisée conjointement avec l'Ambassade d'Allemagne au Luxembourg, la 13^e «Wirtschaftskonferenz» avait pour thème : «Wie kann durch Wissenstransfer die Wirtschaft von morgen gestärkt werden?», avec un mot introductif prononcé par SE Joachim Gauck, le président de la République fédérale d'Allemagne et en présence d'illustres invités allemands et luxembourgeois.

CONTRIBUTIONS DE FOND



En 2014, les Affaires Économiques ont publié la 16^e édition de la série «Actualité & tendances» [A&T] intitulée «Le système d'éducation secondaire luxembourgeois : une analyse coûts/bénéfices». Alors que le montant des dépenses par élève au Luxembourg surplombe largement celui des autres pays de l'OCDE, les performances du système demeurent comparativement faibles. La Chambre de Commerce a donc identifié, dans sa publication, les principaux défis qui se posent au système d'éducation secondaire luxembourgeois, à savoir le décrochage scolaire et le taux de redoublement, l'apprentissage des langues, l'orientation précoce ainsi que l'équité du système.

Pour une éducation présentant une meilleure adéquation avec les besoins de la société et les exigences du monde économique, la Chambre de Commerce a proposé un grand nombre de pistes de réflexion, rassemblées en 4 thématiques :

- Agir au niveau de l'organisation de l'enseignement ;
- Agir au niveau de la structure du système scolaire ;
- Agir au niveau des enseignants ;
- Agir au niveau des relations écoles/entreprises.

De par ses **avis sur les projets de budgets 2014** (en avril 2014 : «Budget de l'Etat 2014 : Un dernier budget « ancienne génération » modeste, en attendant la nouvelle gouvernance budgétaire») et 2015 (en novembre 2014 : «R)évolution budgétaire : en route vers des finances publiques soutenables?»), les Affaires Économiques ont pu analyser et commenter en détail l'évolution des grands agrégats budgétaires ainsi que les mesures proposées par le gouvernement en vue d'atteindre des finances publiques soutenables. Les Affaires Économiques y proposent en outre des mesures additionnelles visant à réduire davantage les dépenses publiques et à augmenter les recettes. Il est à noter que la Chambre de Commerce est dorénavant appelée à se prononcer, annuellement, tant sur le projet de budget de l'Etat que sur le projet de loi de programmation financière pluriannuelle.

La Chambre de Commerce a par ailleurs pu se prononcer, à travers une prise de position exhaustive, au sujet des atouts et faiblesses des projets de plans sectoriels «Transport» et «Zones d'activités économiques».

Au travers de contributions de fond, de dossiers, de documents à visée informative, de communiqués de presse, de courriers officiels et de recommandations, les Affaires Économiques se sont donc employées, en 2014, à défendre un modèle de développement national pertinent et propice au développement des entreprises à l'échelle nationale, de la Grande Région et au niveau international, fondé sur des principes de diversification économique, de simplification administrative, de croissance endogène et qualitative, de promotion d'activités à haute valeur ajoutée, de modernisation intelligente du cadre légal et réglementaire, et de défense de la soutenabilité des finances publiques. De la sorte, la Chambre de Commerce entend participer au débat public, et ceci en vue d'alimenter et d'enrichir les politiques publiques pour les années à venir, et ce auprès d'un public averti ou non.

BUDGET

10 NOVEMBRE 2014

Le rapporteur du projet de loi budgétaire 2015, le député Frantz Fayot (milieu), accompagné de Adel Adrovic, attaché parlementaire (LSAP) et Claude Trémont, secrétaire parlementaire (LSAP) rencontrent Carlo Thelen, directeur général, et Marc Wagener, directeur des affaires économiques de la Chambre de Commerce

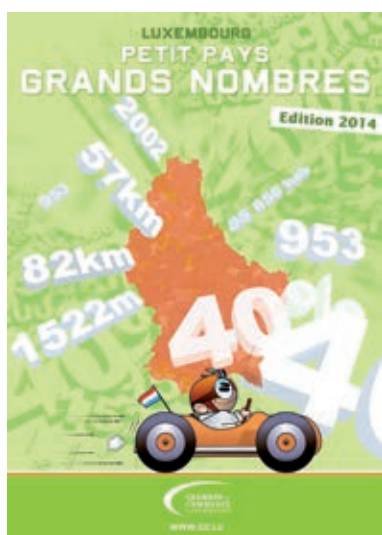


INFORMATIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES ET STATISTIQUES



Au cours de l'année 2014, les Affaires Économiques ont effectué une centaine de consultations par écrit en faveur des entreprises, et ont envoyé des documents suite à des appels téléphoniques ou à des demandes écrites.

L'activité de conseil des Affaires Économiques en faveur des entreprises porte sur l'économie luxembourgeoise dans sa globalité, la comptabilité nationale, la compétitivité, la Grande Région, le marché de l'emploi, les relations économiques internationales, la fiscalité, les finances publiques, la sécurité sociale, l'indice des prix à la consommation, soit tout un ensemble d'informations et de données qui permettent aux entrepreneurs, aux décideurs, aux chercheurs et aux étudiants d'orienter leur choix et de mener leurs actions au quotidien. En outre, les Affaires Économiques ont actualisé le contenu de documents phares utiles aux entreprises et au grand public, notamment la brochure «**Petit pays, grands nombres**».



Via le Merkur, le magazine de la Chambre de Commerce, les Affaires Économiques tâchent en permanence d'informer et de sensibiliser ses ressortissants de la Chambre de Commerce sur les actualités économiques et sur l'évolution conjoncturelle et structurelle. A cette fin, les Affaires Économiques ont proposé en 2014 une rubrique «photo mensuelle de l'économie luxembourgeoise» pour refléter et capter en permanence les développements conjoncturels les plus récents. Dans cette dernière sont intervenus régulièrement des chefs d'entreprises pour partager, avec l'ensemble des lecteurs, leur appréciation de l'évolution économique, et plus particulièrement dans les secteurs d'activité dans lesquels évoluent leurs entreprises.

Les Affaires Économiques publient par ailleurs, régulièrement, plusieurs articles au sein des pages économiques du Merkur. Enfin, ont également été élaborés deux dossiers ayant trait, d'une part, au Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP) («Le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP) : une chance pour le Luxembourg ?») et, d'autre part, à la compétitivité du Luxembourg («La compétitivité du Luxembourg reprend quelques couleurs»). Dans ce cadre du TTIP, la Chambre de Commerce a par ailleurs organisé, en date du 22 juillet 2014, un séminaire destiné à expliquer les tenants et aboutissants de ce projet d'accord de libre échange aux entreprises. Afin de mieux informer les PME luxembourgeoises, la Chambre de Commerce a reçu Madame Christina Sevilla, représentante adjointe («Deputy Assistant») auprès du Bureau du représentant des États-Unis pour le commerce extérieur («Office of the United States Trade Representative», USTR) pour une session d'information suivie de questions/réponses.

SENSIBILISATION DU **GRAND PUBLIC** AUX CONCEPTS ÉCONOMIQUES



La montée en puissance des interventions économiques dans le cadre de la Relation École-Entreprise (RÉE, en collaboration avec la Formation) s'est poursuivie en 2014 et les collaborateurs des Affaires Économiques sont intervenus à plus de quinze reprises dans différents lycées classiques et techniques du pays.

L'objectif poursuivi par ces interventions est double : il s'agit non seulement de sensibiliser les élèves aux concepts économiques de base et au fonctionnement général de l'économie, mais également d'illustrer, à travers des exemples et des discussions, des concepts théoriques introduits dans le cadre des programmes scolaires (sur demande et après concertation avec le corps professoral).

En 2014, les collaborateurs des Affaires Économiques ont également poursuivi leurs interventions dans le cadre des cours à l'intention des délégués du personnel organisés par l'École supérieure du Travail (module « Introduction à l'économie luxembourgeoise »), en animant le module de formation intitulé « Traits caractéristiques de l'économie luxembourgeoise ».

Les collaborateurs des Affaires Économiques interviennent par ailleurs, régulièrement, devant des publics avertis ou non, pour présenter et commenter les nombreuses facettes de l'économie luxembourgeoise. L'année 2014 a ainsi vu plus d'une cinquantaine d'interventions, sous forme de présentations, d'allocutions, de participations au sein de panels et de tables rondes, d'interviews, de mots de bienvenue, de présentations dispensées à de délégations étrangères, etc.

QUIZ

26 NOVEMBRE 2014

Remise des prix aux gagnants du concours « Mieux comprendre l'économie ». De gauche à droite : Mendy Vasari (2ème place), Marc Wagener (Chambre de Commerce), Amanda Biver (1ère place), Vincent Hieff (Chambre de Commerce), Anna Spies (3ème place), Mehmed Özen (Lycée Ermesinde)



PARTICIPATION AUX **GROUPES DE TRAVAIL** ET COMMISSIONS

La prospective et l'évaluation ont été des thèmes récurrents dans les activités des Affaires Économiques en 2014, et ce, à travers notamment les travaux au sein de la SOLEP (Société luxembourgeoise de l'évaluation et de la prospective).

Depuis 2011, une démarche prospective baptisée « **Luxembourg 2030** » est menée par la SOLEP. Cette initiative vise à aborder la question du développement durable du Luxembourg à l'horizon 2030 en s'appuyant sur une démarche participative et structurée de prospective stratégique. En 2014, après un regroupement par deux, les groupes de travail constitués en 2012 se sont employés à poursuivre l'analyse. S'agissant du pilier « Évaluation » des travaux de la SOLEP, un cycle d'ateliers traitant des étapes qui s'inscrivent dans tout exercice d'évaluation, en particulier en matière de politique publique, a été lancé en janvier 2013 et s'est poursuivi en 2014.

Les Affaires Économiques ont également participé, en 2014, à la poursuite des travaux du Comité de Pilotage du Label « **Sécher a Gesond mat System** ».

Le service siège, par ailleurs, au Comité de Pilotage de l'action « **SuperDrecksKëscht fir Betriber** » et, de ce fait, promeut activement une gestion écologique des déchets des entreprises. Il a également intensifié son implication dans le cadre des travaux d'Ecotrel et de Valorlux ; deux organismes agréés dans le domaine de la responsabilité élargie des producteurs de certains types de déchets. Par ailleurs, la Chambre de Commerce a participé en 2014 au jury « Prix de l'emballage éco-responsable » (Prix « Trophéco » de Valorlux).

Les Affaires Économiques représentent, enfin, la Chambre de Commerce au sein du Conseil de Gérance de l'ANEC, **l'Agence pour la normalisation et l'économie de la connaissance, ainsi qu'au Conseil supérieur de l'Aménagement du Territoire** (CSAT) et au **Fonds du Logement**.

La participation des Affaires Économiques à de nombreux groupes de travail, et notamment au **Haut Comité PME**, lui permet également de défendre les intérêts de ses ressortissants.

BLOG DU CHEF ÉCONOMISTE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE



À travers cet outil de communication que constitue le blog, le chef économiste de la Chambre de Commerce, Carlo Thelen, a pu partager avec le grand public des informations sur l'économie luxembourgeoise, discuter sur les fondements et mécanismes économiques en général ainsi que sur l'actualité socio-économique. L'objectif est de proposer des contributions diversifiées et concises.

Le blog ne s'adresse pas prioritairement à un public averti, mais à toute personne s'intéressant aux rouages de l'économie et souhaitant comprendre les enjeux de la situation actuelle et future du pays. Inflation, intérêts, prix, salaires, marché du travail, chômage, budget de l'Etat, PIB, les concepts économiques sont omniprésents et façonnent la vie en société. Que ce soit la conjoncture, nos différents secteurs économiques, les finances publiques ou encore le commerce extérieur, les thèmes économiques sont nombreux et hétérogènes. Depuis février 2012, les lecteurs ont pu trouver sur www.carlothelenblog.lu des analyses, des réflexions et des informations, destinées également à des non-économistes.

Au total, 13 (12 en 2013) articles ont été publiés en 2014 sur le blog économique suscitant 19 (30) commentaires.

STATISTIQUES	2014	2013
Visiteurs uniques (moyenne mensuelle)	2.533	1.857
Visites (moyenne mensuelle)	11.383	6.238
Total visiteurs uniques	30.400	22.287
Total visites	136.599	74.857
Pages vues (moyenne mensuelle)	43.743	28.810
Total pages vues	524.922	345.720



2014

FORMATION

Mieux répondre aux besoins en qualification d'un marché compétitif

La formation est un élément essentiel de la stratégie de développement de toute entreprise. En effet, avoir un personnel qualifié et engagé constitue un facteur clef de succès et de performance. C'est pourquoi la Chambre de Commerce encourage les entreprises à s'engager dans un processus continu d'amélioration des connaissances et des compétences de leurs ressources humaines. Pour ce faire, elle agit, d'une part, en faveur d'un cadre législatif et réglementaire propice au développement d'un système de formation et d'enseignement performant et transparent. D'autre part, elle initie, développe et gère - en concertation étroite avec les entreprises et les principaux acteurs de la formation nationaux, régionaux et internationaux - de nombreux projets de formation.

FORMATION INITIALE



Agir pour un système d'enseignement de qualité

En matière de formation initiale, la Chambre de Commerce s'engage pour la qualité de l'enseignement secondaire et plus particulièrement de l'enseignement professionnel. Elle propose des programmes pour l'enseignement secondaire technique et s'implique activement dans l'organisation de l'apprentissage, notamment en identifiant de nouvelles formations et en élaborant des programmes. La Chambre de Commerce assure la surveillance générale et la définition des modalités de fonctionnement.

La démarche qualité de la formation initiale se traduit par :

- une meilleure comparabilité des diplômes d'une même profession au niveau national,
- une meilleure acceptation des diplômes luxembourgeois au-delà des frontières,
- un encadrement approprié de la démarche menant au droit de former suite à l'introduction de la formation pour tuteurs en entreprise,
- l'amélioration de l'image de marque de certaines professions, entre autres, par le biais de formations du type « Culture du service » et « Connaissances de base des produits ».

Les chiffres clés pour 2014 :

- 662 diplômes délivrés et un taux de réussite de 92,07 %
- 1.660 contrats gérés
- Lancement de 3 nouvelles formations

REMISE DES DIPLOMES ET CERTIFICATS DAP/CATP/CITP/DT

2 FÉVRIER 2014

Avec un total de 797 diplômes remis, le taux de réussite pour la promotion 2013 est le meilleur depuis ces cinq dernières années

La remise s'est déroulée en présence de Claude Meisch, Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, de Nicolas Schmit, Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire et de Jean-Claude Biver, président de Hublot et directeur du pôle horloger du groupe LVMH. De gauche à droite : Gérard Eischen, Robert Goeres, Jean-Claude Biver, Nicolas Schmit, Fernand Ernster, Jean-Claude Reding, André Bauler, Claude Meisch et Roger Thoss



L'ADAPTATION DE LA RÉFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La Chambre de Commerce accompagne la mise en œuvre de la réforme de la formation professionnelle depuis ses prémices. La réforme aspire au rapprochement du monde scolaire et du monde économique à travers une approche par compétences, fondée sur un système modulaire ; le but étant de donner les bons outils aux jeunes pour résoudre des situations professionnelles complexes.

Quatre ans après le lancement de la réforme, un premier bilan a été tiré par la Chambre de Commerce. Ses réflexions et propositions d'amélioration ont été soumises au Ministre de l'Education Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse en vue de la modification de la loi modifiée du 19 décembre 2008 portant réforme de la formation professionnelle et de certains règlements grand-ducaux.

Dans cette perspective, la Chambre de Commerce soutient le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse dans une démarche de révision permanente des résultats de la réforme de la formation professionnelle et d'une adaptation en continu du cadre réglementaire en fonction des nécessités. L'adaptation du cadre législatif et réglementaire actuellement en cours a déjà permis de grandes avancées.

DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES FORMATIONS

Le développement de nouvelles formations dans l'intérêt de l'économie luxembourgeoise est une préoccupation de la Chambre de Commerce. En collaboration avec des experts du monde économique ainsi que les responsables du Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, de la Chambre des salariés et des enseignants des différents lycées techniques, la Chambre de Commerce a pu engager les travaux nécessaires au lancement de trois nouvelles formations sans contrat d'apprentissage dans la filière du diplôme de technicien (DT). A partir de la rentrée scolaire 2015/2016, les élèves verront l'offre scolaire complétée par les formations suivantes :

- le DT - conseiller en vente : une formation d'un an sous contrat d'apprentissage laquelle complètera la formation du DAP- conseiller en vente.
- le DT- division logistique : une formation de 4 ans en filière mixte avec une classe de 10^e plein temps. Les classes de 11^e, 12^e et 13^e seront en filière concomitante avec 2 jours de cours par semaine et 3 jours en organisme de formation.
- le DT- division administrative et commerciale : une formation de 4 ans dont la 4^e année peut se faire au choix, sous contrat d'apprentissage ou à plein temps au lycée.

MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE À L'ATTENTION DES TUTEURS

En 2014, la Chambre de Commerce a continué à développer la plateforme pour tuteurs en entreprise, une plateforme virtuelle dédiée à l'échange et au partage d'informations, mises à disposition des tuteurs via l'adresse www.lsc.lu/tuteurs

La plateforme – qui recense les dernières actualités en matière d'apprentissage et permet de s'inscrire en ligne à la formation pour tuteurs ou d'accéder à des documents de support ou encore à une foire aux questions – permet également à chaque tuteur d'évaluer ses apprentis, au travers d'un module d'évaluation adapté à chaque profession organisée sous contrat d'apprentissage, suivant le système réformé.

Depuis mai 2010, la Chambre de Commerce organise la « Formation pour Tuteurs ». Il s'agit d'une formation à l'attention des tuteurs en entreprise qui s'inscrit dans une démarche d'assurance-qualité de la formation professionnelle initiale. Depuis le lancement de la formation, la LSC a déjà formé plus de 3.000 tuteurs.



FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE



Une offre de formation professionnelle continue en phase avec les besoins en formation des entreprises

Les activités au niveau de l'offre de formation professionnelle continue de la Chambre de Commerce sont organisées par son organisme de formation, la LSC.

L'approche stratégique de la LSC se traduit par une offre de formation professionnelle continue :

➤ **élaborée en étroite concertation avec les**

- entreprises et institutions publiques
- experts sectoriels et formateurs professionnels
- acteurs de la formation au niveau international

➤ **réactive aux desiderata des entreprises :**

- développement de formations sur mesure (« LSC Inhouse »)
- adaptation du format, avec différents types de formation (cours du jour, cours du soir)
- alternance d'enseignements théoriques et pratiques

➤ **adaptée aux besoins croissants d'une population active multiculturelle et plurilingue :**

- formations en langue française, allemande, luxembourgeoise, anglaise et portugaise
- cours de langues luxembourgeoise et anglaise adaptés aux besoins de la vie professionnelle

Les chiffres clés 2014 :

- 6.447 inscriptions
- 41 nouvelles formations
- 438 actions de formation

REMISE FISCALITÉ

2 JUILLET 2014

Remise des certificats et diplômes aux candidats ayant réussi les cours de fiscalité « cycle A et B », organisés par la LSC en collaboration avec la Société de Comptabilité du Grand-Duché de Luxembourg



CONFÉRENCE DE PRESSE HOT

5 NOVEMBRE 2014

La Chambre de Commerce et l'ABBL annoncent le renforcement de leur coopération sous la nouvelle enseigne « House of Training » dans le cadre d'une conférence de presse. De gauche à droite: Serge de Cillia, Michel Wurth, Yves Maas, Muriel Morbé, Fouad Rathle, Werner Eckes, Fernand Ernster, Carlo Thelen et Gérard Eischen



HOUSE OF TRAINING
YOUR GATEWAY TO SUCCESS

LA GENÈSE DE LA « HOUSE OF TRAINING »

Le fait saillant de 2014 fut le lancement de la « House of Training ». La Chambre de Commerce et l'Association des banques et banquiers du Luxembourg (ABBL) annoncent en novembre 2014 une coopération renforcée dans le domaine de la formation professionnelle continue. En réunissant les offres de leurs organismes de formation – la LSC et l'IFBL – sous la nouvelle enseigne « House of Training », les institutions partenaires marquent un premier pas vers une grande maison de la formation du patronat.

Devenir le partenaire de référence dans la formation professionnelle continue pour l'économie luxembourgeoise. Voilà la vision ambitieuse qui a guidé les deux institutions dans leur choix de créer la « House of Training ». Sous cette enseigne commune, la LSC et l'IFBL visent non seulement à améliorer la visibilité de la formation professionnelle continue au Luxembourg, mais aspirent également à introduire plus d'efficacité et de qualité dans les services offerts à l'économie luxembourgeoise.

Les missions centrales de la « House of Training » découlent des valeurs « Excellence », « Innovation » et « Qualité », pierres angulaires du projet :

1. accompagner les entreprises dans la consolidation, le développement et l'anticipation des connaissances et compétences de leurs collaborateurs dans l'optique d'un renforcement continu de la compétitivité,
2. proposer aux particuliers des actions de formations professionnelles continues afin de les soutenir dans leur développement personnel et professionnel, et d'encourager l'esprit d'entreprise,
3. collaborer avec les acteurs partenaires (fédérations, associations professionnelles, institutions publiques, ...) afin d'agir en tant que plateforme de compétences offrant des formations certifiantes de qualité.

2014 : DES RÉSULTATS STABLES LÉGÈREMENT À LA HAUSSE

En tant qu'organisme de formation de la Chambre de Commerce, la LSC s'efforce d'adapter continuellement ses offres pour une parfaite adéquation avec les missions de sa maison mère.

Ainsi en 2014, la LSC a contribué à placer la formation professionnelle continue au cœur de la compétitivité des entreprises en intensifiant ses conseils en formation, en proposant des formations qui répondent aux besoins en innovation des entreprises et en veillant à adapter sa politique tarifaire en fonction de l'utilité que son offre présente pour les entreprises.

Evolution du total des inscriptions 2011-2014



Après le résultat solide de 2013, les inscriptions en 2014 ont totalisé 6.447 participants. Ce bon résultat est dû au travail efficace et ciblé de l'organisme de formation, qui ne se limite pas à offrir des formations bien établies à une clientèle classique, mais entend également anticiper les besoins des entreprises en innovant dans le choix des thèmes enseignés ainsi qu'au choix des méthodes pédagogiques.

« LSC ENTREPRENEURSHIP » – UN SOCLE SOLIDE PARMI L'OFFRE DE FORMATION

Le soutien à la création, à la reprise et au développement d'entreprise reste l'une des missions clés de la LSC. Ainsi les formations du programme « LSC Entrepreneurship » sont en premier lieu organisées en vertu du règlement grand-ducal précisant les modalités des formations prévues par la loi d'établissement du 2 septembre 2011. Elles permettent aux candidats de se voir octroyer une autorisation d'établissement pour différentes professions relevant du commerce, au sens large, telles que les professions du secteur de l'HORECA, inhérentes au transport de marchandises et voyageurs par route ainsi qu'aux professions de l'immobilier.

Bien au-delà de la seule conformité réglementaire, les formations ont aussi pour vocation de stimuler l'esprit d'entreprise. Les personnes désireuses peuvent se familiariser avec les différentes techniques de gestion d'entreprise, en amont et en aval du lancement d'une activité économique. Les dirigeants impliqués dans une faillite, ou cherchant à éviter les déconvenues liées à une faillite, peuvent également s'inscrire à des cours répondant plus spécifiquement à leurs besoins.

« LSC Entrepreneurship » a présenté plusieurs nouveautés en 2014 :

- Nouvelle formation « E-Commerce : Lancer son projet de vente en ligne » *[1 session]*
- Nouvelle formation « La création d'entreprise et les démarches administratives rattachées » *[8 sessions]*
- Nouvelle formation « Conception et rédaction d'un plan d'affaires – Business plan » *[2 sessions]*
- Offre des formations « LSC Entrepreneurship » en langue allemande

Evolution des inscriptions aux formations du programme « LSC Entrepreneurship »



Le taux de fréquentation des formations « LSC Entrepreneurship » est, cette année encore, encourageant, avec un total de 1.629 inscriptions, une baisse qui s'explique entre autres par les nouvelles modalités des formations prévues par la loi d'établissement simplifiant les qualifications professionnelles requises pour l'exercice d'une activité commerciale.

« LSC INHOUSE » - FORMATIONS SUR MESURE

Dans le cadre du programme « LSC Inhouse », des formations sont adaptées aux besoins spécifiques des entreprises. Pour les entreprises, le grand atout de ce programme est évidemment sa flexibilité, puisque tous les paramètres relatifs aux programmes et aux objectifs de formation, tout comme l'organisation des formations (lieu de formation, jour, horaire) sont déterminés par le client.

En 2014, le programme « LSC Inhouse » a connu une croissance rapide, avec une hausse du nombre d'inscriptions de plus de 75%. La LSC a ainsi répondu à la demande d'une quarantaine d'entreprises avec l'aboutissement de 14 projets de formation en « Sécurité et santé au travail », « Gestion des Ressources Humaines », « Langues », « Gestion d'entreprise », « Droit » et « Culture du service ».

Evolution des inscriptions aux formations du programme « LSC Inhouse »



FORMATION UNIVERSITAIRE

Le diplôme universitaire à l'honneur

Proposée en partenariat avec plusieurs universités luxembourgeoises, l'offre de formation universitaire de la Chambre de Commerce permet d'accéder aux diplômes du type « Bachelor » et « Master » dans le domaine « Business Education », englobant les filières entrepreneuriat, innovation et management. Les cursus académiques sont organisés aussi bien en cours à plein temps qu'en cours à temps partiel et s'adressent tant aux étudiants qu'aux actifs professionnels.

Les chiffres clés pour 2014 :

Au 31.12.2014, les étudiants inscrits aux formations en « Business Education » organisées en partenariat avec l'Université du Luxembourg étaient au nombre de :

PROGRAMME	INSCRIPTIONS 2014/2015	INSCRIPTIONS 2013/2014
Bachelor en Gestion		
- Année 1	126	133
- Année 2	111	114
- Année 3	252	229
Master 1 Accounting and Audit	18	16
Master 2 Accounting and Audit	13	17
Master 1 Entrepreneurship and Innovation	25	20
Master 2 Entrepreneurship and Innovation	lancement prévu : 09/2015	lancement prévu : 09/2015
TOTAL	545	529

CC-UNI

7 OCTOBRE 2014

A l'occasion de la signature de l'accord de coopération entre la Chambre de Commerce et l'Université du Luxembourg, le professeur John Bessant, titulaire de la Chaire «Innovation et Entrepreneuriat» à l'Université d'Exeter, a partagé sa recette pour une innovation réussie



LA PROMOTION DE LA « BUSINESS EDUCATION » À TRAVERS LE PARTENARIAT AVEC L'UNIVERSITÉ DU LUXEMBOURG

L'exercice 2014 a été marqué par la signature d'un nouvel accord de coopération entre la Chambre de Commerce et l'Université du Luxembourg pour la période 2014 à 2017. Le partenariat vise à renforcer prioritairement l'offre de formation universitaire en matière d'Entrepreneuriat, Innovation et Management, respectivement à lancer une étude de faisabilité portant sur la création d'une structure universitaire dédiée à la « Business Education ».

Par le biais de ce rapprochement du monde de l'économie avec le monde académique, les deux acteurs poursuivent l'objectif de répondre aux besoins en qualifications universitaires de l'économie luxembourgeoise tout en promouvant un esprit d'innovation pour davantage de croissance économique et d'emploi. Ce partenariat a été officialisé le 7 octobre 2014 par un kick-off event portant sur le sujet « Challenges from the edge of innovation ». (Une vidéo couvrant l'événement peut être consultée sur <https://vimeo.com/108768924>).

EUROPE'S CONFERENCE
ON ENTREPRENEURSHIP

19-21 NOVEMBRE 2014

La conférence « Research in Entrepreneurship and Small Business » a réuni 165 professeurs et scientifiques du monde entier. De gauche à droite : Jean Junck, Stefan Braum, Denise Fletcher, Marc Hansen, Helle Neergaard et Gérard Eischen



Autre manifestation phare a été la conférence « Research in Entrepreneurship and Small Business », réunissant 165 professeurs et scientifiques du monde entier, qui s'est déroulée du 19 au 21 novembre 2014 dans les locaux de la Chambre de Commerce.

Cette manifestation pilotée par la Chambre de Commerce et l'Université du Luxembourg a porté sur le sujet « Entrepreneurial endeavors: a profusion of research, policy and practitioner practices ». (Une vidéo couvrant l'événement peut être consultée sur : <https://vimeo.com/115626465>).

DES BACHELORS ET MASTERS VISANT LES ACTIFS PROFESSIONNELS - DES PARTENARIATS FORTS POUR PROMOUVOIR LA FORMATION UNIVERSITAIRE

En ce qui concerne la formation continue universitaire, la Chambre de Commerce a intensifié sa coopération avec l'European University for Economics & Management (eufom), dont le siège est situé dans les locaux de la Chambre de Commerce.

Ainsi, deux nouvelles formations seront lancées au mois de septembre 2015 :

- Bachelor in European Business and Psychology
- Master in Wirtschaftspsychologie

Dans le cadre de la coopération transfrontalière en matière de formation universitaire, la Chambre de Commerce a organisé des modules spécifiques portant sur l'économie luxembourgeoise, le secteur bancaire et financier et l'entrepreneuriat pour les étudiants en 4^e année du Master « International Business Development » proposé par l'établissement d'enseignement supérieur lorrain, l'ICN Business School.

QUALITÉ

La Chambre de Commerce regroupe au sein de son organisme de formation l'ensemble des activités en matière d'assurance qualité dans la formation.

La Chambre de Commerce œuvre pour un système de certification transparent ainsi que pour des dispositifs de formation initiale et continue plus flexibles s'inscrivant dans une approche d'apprentissage tout au long de la vie. Dans ce contexte, une importance particulière est accordée à l'implémentation de partenariats stratégiques, ainsi qu'à la collaboration au sein de différents groupes de travail européens.

Cet engagement politique va de pair avec la mise en œuvre de projets, notamment dans le domaine de la réinsertion professionnelle et de la qualité de la formation, mais également la réalisation de travaux de recherche sur des sujets d'actualités dans la formation.

Enfin, la qualité des services demeure aussi en 2014 la ligne conductrice au sein de la LSC. Ainsi, l'organisme de formation s'est vu renouveler son certificat ISO 9001 pour ses services aux entreprises en matière de formation. De plus, sa réputation de qualité lui a valu d'être récompensée par le prix « Best Learning & Development Solutions » lors du Gala HR One 2014, pour la quatrième année consécutive.

GALA HR ONE

27 NOVEMBRE 2014

La LSC s'est vue attribuer pour la quatrième fois le prix « Best Learning & Development Solutions » lors du Gala HR One, qui s'est tenu au Nouveau Centre de Conférence Kirchberg. De gauche à droite : Iris Hoffelt, Muriel Morbe, Sylvia Riddlesprige et Roger Thoss



L'EMPLOI, L'EMPLOYABILITÉ ET L'ORIENTATION AU CŒUR DU PARTENARIAT AVEC L'ADEM

Dans le partenariat conclu en novembre 2014, la Chambre de Commerce s'est engagée à aider l'Adem à sensibiliser les entreprises aux dispositifs d'aides et aux mesures proposés aux employeurs, mais aussi à renforcer les efforts en matière de promotion et de valorisation de la formation professionnelle continue auprès des demandeurs d'emploi.

Parmi les projets communs, on peut citer les «Ateliers carrière et projet professionnel», dont l'objectif est de faciliter l'intégration dans la vie professionnelle des jeunes demandeurs d'emploi par des formations très concrètes en matière de rédaction de lettres et de CV et pour la préparation aux entretiens. Aussi, l'organisme de formation de la Chambre de Commerce réserve aux demandeurs d'emploi un contingent de places dans ses sessions de formation. Enfin le programme «Fit4Entrepreneurship», soutient et accompagne des demandeurs d'emploi souhaitant se lancer dans un projet d'affaires.

ALLIANCE STRATÉGIQUE AVEC LA CHAMBRE DES SALARIÉS EN MATIÈRE D'ASSURANCE QUALITÉ

Le marché de la formation a connu une forte expansion en termes d'organismes, de formateurs et de programmes. Or, à défaut d'un cadre national en matière d'assurance qualité pour les activités non formelles de la formation professionnelle continue, l'apprenant continuera à être confronté à une vaste offre peu transparente dont la reconnaissance par le marché de l'emploi restera souvent incertaine.

Sur base de ces constats et de l'enjeu que représente la formation non formelle pour leurs ressortissants respectifs, la Chambre de Commerce et la Chambre des salariés se sont accordées sur une alliance stratégique en matière d'assurance qualité pour la formation professionnelle continue.

Le partenariat vise à initier un positionnement politique commun et à faire évoluer positivement la qualité des formations et des formateurs, dans le respect de la stratégie gouvernementale en matière de «Lifelong Learning», communément appelée «S3L».

CC-CSL

1 DÉCEMBRE 2014

Afin d'assurer le développement de l'assurance qualité en matière de formation professionnelle continue, la Chambre de Commerce et la Chambre des salariés ont scellé leur collaboration pour faire évoluer la qualité des formations et des formateurs, dans le respect de la stratégie gouvernementale en matière de «Lifelong Learning», communément appelée «S3L».

Assis de g. à dr.: Jean-Claude Reding et Michel Wurth. Debout de g. à dr.: Roger Melmer, Norbert Tremuth, Carlo Thelen, Gérard Eischen et Sylvia Ridlesprige



« TRAIN THE TRAINERS » : PROJET DE COLLABORATION ENTRE LA LSC ET LE LIFELONG LEARNING CENTER

La qualité de la formation passe nécessairement par l'excellence des formateurs. Au-delà de la simple technicité, des compétences pédagogiques et didactiques accrues combinées à l'amélioration continue de ce savoir-faire sont indispensables pour que le formateur puisse mener à bien sa mission. A cet effet, la Chambre de Commerce continue à former des formateurs et experts au moyen de son programme certifiant «Train the Trainers». A travers la plateforme www.trainthetrainers, les participants au programme ont accès à des informations et documentations d'actualité, ainsi qu'à un forum de partage d'expérience.

Ces activités de formation sont complétées par des travaux de recherche et de veille qui ont permis notamment l'élaboration d'un référentiel complet des compétences dont les différents profils de formateurs doivent faire preuve.



A une échelle politique et stratégique, la Chambre de Commerce et la Chambre des salariés engagent depuis 2014 une collaboration rapprochée dans les domaines de la formation des formateurs d'adultes. A cet effet, les partenaires entendent déployer ensemble une offre de formation unique à destination des formateurs d'adultes dans le cadre du dispositif « Train the Trainers ».

A travers les différents programmes organisés par leurs organismes de formation respectifs, les chambres professionnelles forment ensemble chaque année près de 14.000 apprenants grâce à l'intervention d'un pool de plus de 400 formateurs occasionnels et professionnels.

LE PÔLE CONSEIL EN FORMATION : CELLULE D'ORIENTATION ET DE CONSEIL PROFESSIONNELS

Conçu en tant qu'instrument d'amélioration du service aux clients, le Pôle Conseil en Formation de la Chambre de Commerce propose gratuitement conseils et orientation pour accompagner les professionnels vers l'accomplissement de leurs projets de formation. Les informations en matière de formation au sens large, de parcours individualisés et de mesures d'aide à la formation visent notamment les personnes souhaitant acquérir de nouvelles compétences, approfondir leurs connaissances, réorienter leur carrière ou rechercher un emploi.

Le Pôle Conseil en Formation peut se prévaloir d'un bilan positif pour l'année 2014, avec un dédoublement du nombre d'entretiens individuels :

→ Entretiens personnels :	501	(2013 : 254)
→ Conseils par téléphone :	2126	(2013 : 2116)
→ Conseils par mails :	4062	(2013 : 4460)
→ Demandes de formations sur mesure :	40	

Par ailleurs, le Pôle Conseil en Formation participe à des salons d'emploi et foires d'information à travers tout le pays.

PROMOTION DU « LIFELONG LEARNING » (LLL)

Sensibiliser à la formation tout au long de la vie

La sensibilisation aux enjeux de la formation tout au long de la vie (« Lifelong Learning ») est une préoccupation de la Chambre de Commerce. Cette dernière organise, en complément de ses formations, des conférences, des séances d'information et des événements sociaux destinés aux entreprises. Outre les informations pratiques, ces événements permettent aux participants de multiplier les rencontres avec des décideurs et experts, d'échanger et de partager leur expérience.

LE «LIFELONG LEARNING» DANS TOUS SES ÉTATS – ÉVÉNEMENTS PHARES DE 2014

L'exercice 2014 a été marqué par plusieurs événements phares.

Ainsi, et pour la première fois, la remise des diplômes et certificats DAP/CATP/CITP/DT a été organisée à la Philharmonie à Luxembourg. La «Promotion du Travail» qui récompense les apprentis ayant obtenu les meilleurs résultats, a été parrainée par Monsieur Jean-Claude Biver, Président de Hublot et Directeur du pôle horloger du groupe LVMH. Son discours passionné sur l'entrepreneuriat a encouragé les jeunes lauréats à viser haut, à se chercher chaque jour de nouveaux défis et à donner toujours le meilleur d'eux-mêmes. (Une vidéo couvrant l'événement peut être consultée sur <https://vimeo.com/94336442>).

Le 13 mars 2014, la Chambre de Commerce a organisé la seconde édition du «Salon de la Formation Continue Universitaire», événement qui a rassemblé tous les acteurs proposant une offre de formation continue diplômante de type «Bachelor» et «Master» au Luxembourg. Ce salon, placé sous le haut patronage du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a ainsi regroupé des dirigeants d'entreprise, DRH, responsables de formation, salariés, demandeurs d'emploi, ainsi que toute personne souhaitant avancer sur un plan professionnel et personnel. (Une vidéo couvrant l'événement peut être consultée sur <https://vimeo.com/90008482>).

SALON FCU

13 MARS 2015

Le «Salon de la Formation Continue Universitaire» ciblait les professionnels, les salariés et les personnes optant pour une formation continue diplômante de type «Bachelor» et «Master»



Le 9 décembre 2014, la Chambre de Commerce, en collaboration avec le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de l'Enfance, a organisé une conférence intitulée «De la motivation à la formation». Organisée dans le cadre de la plateforme d'échanges «Club des Responsables de Formation», cette manifestation a accueilli en qualité d'orateur le professeur Philippe Carré, qui a présenté ses travaux d'étude sur les thèmes de la motivation, de l'«apprenance» et de l'ingénierie pédagogique en formation d'adultes. La conférence a réuni plus de 70 responsables de formation et formateurs en entreprise, qui ont pris part au débat sur les défis de l'implication des employés dans le développement de leurs propres compétences.

PREMIÈRE ÉDITION DU CYCLE DE CONFÉRENCES «COMMUNIQUER, C'EST OSER...»

En septembre 2014, la Chambre de Commerce a présenté un cycle thématique consacré à la communication d'entreprise dans tous ses états et dans toutes ses formes. Les manifestations ont servi de véritable mine d'informations afin de découvrir, comprendre et appliquer une variété de pratiques de communication selon les domaines. Les conférences en matinée ont sensibilisé sur les tendances dans les différents domaines de la communication d'entreprise, tandis que les workshops en petits groupes de l'après-midi ont permis aux intéressés de recevoir des outils concrets pour avancer dans leur projet.

Cette première édition du cycle a réuni au total plus de 350 participants.

RELATION ÉCOLE-ENTREPRISE



Ateliers de sensibilisation sur la création d'entreprise, exposés sur l'économie luxembourgeoise, visites d'immersion en entreprises, témoignages d'entrepreneurs, interventions de guest speakers : la Chambre de Commerce a lancé une panoplie d'initiatives en faveur du rapprochement entre le monde économique et celui de l'éducation.

Dans un contexte où l'insertion professionnelle des jeunes est devenue un enjeu socio-économique majeur au Luxembourg, la priorité reste, aux yeux de la Chambre de Commerce, le renforcement du dialogue entre acteurs publics et privés et la modernisation du cadre institutionnel des établissements scolaires.

La Chambre de Commerce est depuis longtemps convaincue que la mise en œuvre d'une forte relation école-entreprise présuppose avant tout la responsabilisation et la coordination des acteurs au plan national. Préparer les jeunes à leur vie future et semer l'esprit d'entreprendre est un défi socio-économique majeur qui relève de la responsabilité de chacun : parents, enseignants, chefs d'entreprise, acteurs économiques...

En 2014, près de 40 manifestations ont été organisées au total, dans les différents lycées classiques et techniques du pays, mais également dans les entreprises luxembourgeoises.

MATINÉE DE SENSIBILISATION LORS DE LA VISITE DU LYCÉE ERMESINDE

Le 8 juillet 2014, la Chambre de Commerce a organisé, en marge de son assemblée plénière, une matinée de sensibilisation au Lycée Ermesinde à Mersch, au cours de laquelle les intervenants ont fait découvrir à une centaine d'élèves âgés de 15 à 18 ans le fonctionnement général de l'économie luxembourgeoise ainsi que les opportunités offertes par la création d'entreprise. Les interventions ont été complétées par les témoignages de Fabien Nizard et Paul Weber, deux jeunes entrepreneurs à l'origine de la création de la start-up «NUBS», première plateforme de financement communautaire du Luxembourg.

Les représentants de la Chambre de Commerce ont profité de ce programme pour appuyer les revendications en faveur du renforcement du dialogue entre les acteurs de l'éducation et de l'économie.

RELATION ÉCOLE-ENTREPRISE

8 JUILLET 2015

Matinée riche en débat entre les acteurs de l'éducation et ceux de l'économie luxembourgeoise avec de g. à d. : Jeannot Medinger (Lycée Ermesinde), Mehmed Özen (Lycée Ermesinde), Carlo Thelen (Chambre de Commerce), Marc Wagener (Chambre de Commerce), Vincent Hieff (Chambre de Commerce), Paul Weber (NUBS S.A.) et Fabien Nizard (NUBS S.A.)



ATELIERS DÉCOUVERTE POUR LES ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Sous le slogan « Mieux comprendre l'économie pour mieux comprendre le monde », la Chambre de Commerce propose deux ateliers de sensibilisation et d'information complémentaires et reproductibles à l'échelle des établissements secondaires du pays. Ces initiatives visent à sensibiliser des jeunes aux spécificités du monde économique et à les rendre attentifs aux défis du marché du travail luxembourgeois. À l'aide de ces ateliers, la Chambre de Commerce souhaite soutenir les élèves dans leur orientation et leur insertion professionnelle, et éveiller leur intérêt pour le secteur privé et la diversité de carrières qu'il recèle.

Ces ateliers ont été mis au point en étroite collaboration avec les différents services de la Chambre de Commerce et en partenariat avec les « Jonk Entrepreneuren Lëtzebuerg » (JEL), la « Fédération des Jeunes Dirigeants d'Entreprise » (FJD), la Commission nationale pour les programmes en sciences économiques et sociales (CNP-ES) et la Conférence nationale des professeurs de sciences économiques et sociales (CNPSES).

LES ENSEIGNANTS À LA DÉCOUVERTE DES ENTREPRISES LUXEMBOURGEOISES

Dans le cadre du projet « A la découverte des entreprises luxembourgeoises », la Chambre de Commerce invite périodiquement les enseignants luxembourgeois à participer à des visites d'entreprises en vue de leur donner un aperçu des différents secteurs de l'économie.

Mis en place en étroite collaboration avec le Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation Pédagogiques et Technologiques (SCRIPT), ce programme vise à sensibiliser les enseignants de l'enseignement secondaire – technique et classique – aux mécanismes de fonctionnement de l'entreprise et aux spécificités du marché de l'emploi afin qu'ils puissent mieux orienter les étudiants dans leur plan de carrière professionnelle.

En 2014, plus de 50 enseignants ont visité les entreprises « Enovos », « Eltrona » et « Luxair ».

LE SPORT EN SOUTIEN À L'ESPRIT D'ENTREPRISE DES ÉTUDIANTS UNIVERSITAIRES

Le 13 octobre 2014, la Chambre de Commerce a organisé, pour la seconde fois consécutive, la conférence « Students meet professionals: Star athletes as entrepreneurial role models », dans le cadre des BGL BNP Paribas Open. À cette occasion, la joueuse de tennis Daniela Hantuchova a abordé les points communs existant entre l'entrepreneuriat et le sport de haut niveau. L'objectif de cette manifestation était de sensibiliser le jeune public à l'entrepreneuriat et l'aider à se familiariser avec différents « business models » dans le sport. (Une vidéo couvrant l'événement peut être consultée sur : <https://vimeo.com/109797289>).

2014

AFFAIRES INTERNATIONALES

*Promouvoir le développement des entreprises
luxembourgeoises à l'étranger*

La mission principale des Affaires Internationales de la Chambre de Commerce est de promouvoir les activités d'internationalisation des entreprises et de les assister en vue du développement des exportations et des importations de leurs biens et services. Dans ce contexte, ses activités sont très vastes et multiples et s'expriment à travers les actions concrètes suivantes en faveur des entreprises implantées au Grand-Duché :

- aider les entreprises à accéder aux marchés étrangers et à promouvoir leurs biens et services sur ces marchés ;*
- promouvoir en général les relations économiques et commerciales, tant au niveau international qu'au niveau régional ;*
- faciliter les procédures lors de l'exportation ou de l'importation de produits ;*
- faciliter l'accès à des informations concernant les biens et services étrangers et le commerce extérieur ;*
- assister et conseiller les entreprises en matière communautaire.*



Les activités des Affaires Internationales sont organisées de façon à ce que les entreprises luxembourgeoises intéressées, issues de tout secteur et de toute taille, trouvent une offre complète et variée de services sur mesure en matière d'internationalisation et d'exportation. Font également partie des Affaires Internationales l'Enterprise Europe Network-Luxembourg et le secrétariat de l'Office du Ducroire.

L'année 2014 a été caractérisée par l'organisation de 5 missions économiques, 2 visites d'Etat (Pologne et Allemagne ; volet économique), 2 missions (en Chine et au Cap Vert) pour la croissance / «Mission for Growth» dans le cadre de la stratégie «Europe 2020», 9 stands collectifs, 8 visites accompagnées, 5 conférences à connotation communautaire, 5 bourses de contacts internationales b2fair ainsi que par l'accueil de plusieurs délégations étrangères, une vaste offre de services de conseil et d'information aux entreprises et par l'organisation de multiples séminaires, conférences et journées d'opportunités d'affaires, le tout dans l'intérêt de l'internationalisation des entreprises luxembourgeoises. De plus, en 2014, les «Services européens & Grande Région» des Affaires Internationales ont organisé la troisième édition du salon «Greater Region Business Days», le salon initié et organisé par la Chambre de Commerce à destination des PME et start - ups innovantes de la Grande Région.

Le réseau commercial et diplomatique luxembourgeois, les représentants commerciaux belges ainsi que le réseau international des partenaires de la Chambre de Commerce, soutiennent le processus d'internationalisation des entreprises luxembourgeoises. De plus, la Chambre de Commerce, en tant que membre fondateur, continue son engagement dans les agences Luxembourg for Finance et Luxembourg for Business. Les Affaires Internationales sont étroitement impliquées dans la définition stratégique et dans l'exécution des actions et initiatives de ces agences.

Luxembourg for Finance réunit les intérêts de l'Etat luxembourgeois et des acteurs de PROFIL, l'association des professionnels du secteur financier, dont la Chambre de Commerce est également membre.

L'agence Luxembourg for Business fédère les principaux acteurs du commerce extérieur, à savoir le Ministère de l'Économie, la Chambre de Commerce, la Chambre des Métiers, la Société Nationale de Crédit et d'Investissement, l'Office du Ducroire et la Fedil.



LES MISSIONS ÉCONOMIQUES

En 2014, plus de 240 participants issus de 163 entreprises ont participé aux missions économiques que la Chambre de Commerce a organisées seule ou en coopération étroite avec les autorités gouvernementales.

POLOGNE

9 MAI 2014

Signature d'un Memorandum of Understanding de la Chambre de Commerce avec son homologue polonaise. De g. à dr : Étienne Schneider, Vice-Premier ministre et ministre de l'Économie du Luxembourg ; Andrzej Arendarski, président de la Chambre de Commerce de Pologne ; Janusz Piechociński, Vice-Premier ministre et ministre de l'Économie de la Pologne ; Anna Polak-Kocinska, membre du Conseil de Direction, PAIIZ ; Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de Commerce du Luxembourg ; Pierre Gramagna, ministre des Finances du Luxembourg



Le 31 mars 2014, la Chambre de Commerce, a travers son antenne économique et commerciale à Berlin, a organisé avec le support de l'Ambassade du Luxembourg en **Allemagne**, de la Chambre des Métiers, de l'Ordre des Architectes et Ingénieurs et de Luxinnovation une visite économique à Bottrop en Allemagne. Une trentaine de participants, surtout des architectes, ingénieurs et artisans ont ainsi pu s'informer particulièrement au sujet des technologies d'efficacité énergétique dans le domaine du bâtiment.

Du 7 au 9 mai 2014, la Chambre de Commerce a organisé, à l'occasion de la Visite d'Etat en **Pologne** et, en présence de leurs Altesses Royales, le Grand-Duc Henri et la Grande-Duchesse Maria Teresa, une mission économique en association avec le Ministère de l'Économie, le Ministère des Finances, l'Ambassade du Luxembourg à Varsovie et les agences de promotion « Luxembourg for Business » et « Luxembourg for Finance » une mission économique multisectorielle à Varsovie. La délégation commerciale était composée d'entreprises luxembourgeoises et instituts de recherche principalement des secteurs de la finance, de la logistique, des énergies renouvelables, des TIC ainsi que des technologies spatiales et s'est soldée par un immense succès.

Le 10 juillet 2014, la Chambre de Commerce a organisé, en collaboration avec l'Ambassade du Luxembourg au **Portugal**, la Chambre luso-belgo-luxembourgeoise et Aicep Portugal Global, une mission économique à Lisbonne axée sur le secteur de la logistique. La mission, rehaussée par la présence du secrétaire d'Etat pour les infrastructures, le transport et la communication du Portugal, avait comme objectif principal de stimuler la coopération entre les opérateurs logistiques des deux pays.

Du 5 au 11 octobre 2014, la Chambre de Commerce, en étroite collaboration avec le Ministère de l'Économie, les Luxembourg Trade and Investment offices à Seoul et Tokyo et l'Ambassade du Luxembourg au Japon, a organisé une mission économique en **Corée du Sud et au Japon**. La mission s'effectuait sous le patronage et en présence du couple héritier. Des programmes spécifiques (séminaires, stand commun au salon logistique Air Cargo Forum, entrevues b2b, visites d'entreprises) pour les secteurs logistique, TIC, automobile, tourisme et production audiovisuelle ont été organisés en coopération avec les différents clusters et organisations professionnelles. Une quarantaine d'entreprises luxembourgeoises ont participé.

JAPON - CORÉE DU SUD

5-11 OCTOBRE 2014

Dans le cadre de la mission en Corée du Sud et au Japon, Robert Dennewald, vice-président de la Chambre de Commerce et Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de Commerce, accueillent Son Altesse Royale, le Prince Guillaume, et le Vice-Premier ministre et ministre de l'Économie, Étienne Schneider, à l'ouverture du séminaire économique à Séoul



En octobre 2014, la Chambre de Commerce a participé à la commission mixte entre l'union économique belgo-luxembourgeoise et la Chine à Pékin afin de discuter sur le renforcement des coopérations avec les entreprises chinoises.

Du 3 au 5 novembre 2014, la Chambre de Commerce, à l'occasion de la visite d'Etat du Président allemand Joachim Gauck, a organisé le volet économique de la visite ainsi que la conférence économique qui s'est tenue dans les locaux de la Chambre de Commerce.

Du 16 au 22 novembre 2014, la Chambre de Commerce, en coopération avec Luxembourg for Finance, a organisé une mission multi-sectorielle au **Brésil**. En raison de la présence du Ministre des Finances luxembourgeois, le focus a été mis sur le volet financier (55 participants du secteur financier). Néanmoins, la mission a aussi permis à une dizaine d'entrepreneurs luxembourgeois d'autres secteurs d'explorer ou d'intensifier des contacts avec des entreprises brésiliennes. La Chambre de Commerce du Luxembourg a également profité de cette mission économique pour analyser et améliorer le soutien local aux entreprises luxembourgeoises pour prospecter le marché brésilien.

MISSION	DATE	PARTICIPANTS
Visite économique en Allemagne (Bottrop)	31 mars	18 sociétés / 27 représentants
Visite d'Etat en Pologne (Varsovie)	7-9 mai	49 sociétés / 73 participants
Mission économique au Portugal (Lisbonne)	10 juillet	8 sociétés / 8 représentants
Mission officielle au Japon et en Corée du Sud	5-11 octobre	42 sociétés / 76 participants
Mission officielle au Brésil	16-22 novembre	46 sociétés/ 65 représentants

MISSIONS ÉCONOMIQUES EN RÉGIE PROPRE



Les missions en régie propre sont organisées à l'initiative de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg en collaboration avec son réseau mondial de partenaires.

Les pays ciblés par ces missions sont déterminés par la Chambre de Commerce. Il s'agit de pays identifiés comme représentant un grand intérêt pour les entreprises luxembourgeoises. Habituellement, ces missions vont cibler des pays dans lesquels aucune mission officielle ne s'est encore rendue.

Du 31 mars au 4 avril, la Chambre de Commerce a mené une mission économique à Perth, Canberra et Sydney, qui a rassemblé des entreprises industrielles qui sont déjà actives en **Australie** et interviennent dans les projets d'infrastructures locaux telles que Jan de Nul, ArcelorMittal et Paul Wurth, mais également le secteur financier et plus précisément l'industrie des fonds d'investissements. Cette première mission économique du Luxembourg à destination de l'Australie poursuivait un double objectif : A côté de la promotion des échanges commerciaux entre entreprises luxembourgeoises et australiennes, le lobbying en faveur du lancement des négociations d'une convention bilatérale de non double imposition figurait au centre des discussions.

SYDNEY

31 MARS-4 AVRIL 2014

La Chambre de Commerce a mené une mission économique à Perth, Canberra et Sydney en Australie



L'organisation régulière (au moins annuelle et en alternance géographique) des Joint Business Council Taiwan-Luxembourg et Luxembourg-Turkey Business Council ont par ailleurs permis à nouveau en 2014 à une quinzaine d'entreprises luxembourgeoises intéressées par les marchés respectifs à intensifier leurs contacts.

Pour toutes les missions économiques, la Chambre de Commerce met un accent très fort sur le développement des relations économiques et commerciales entre les entreprises luxembourgeoises et locales et organise des rendez-vous d'affaires personnalisés pour chaque société participante.

MISSIONS EN RÉGIE PROPRE	DATE	PARTICIPANTS
Mission en Australie (Perth, Canberra et Sydney)	31 mars au 4 avril	7 sociétés / 11 représentants

ACCUEIL DE DÉLÉGATIONS ÉTRANGÈRES, SÉMINAIRES ET JOURNÉES D'OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES



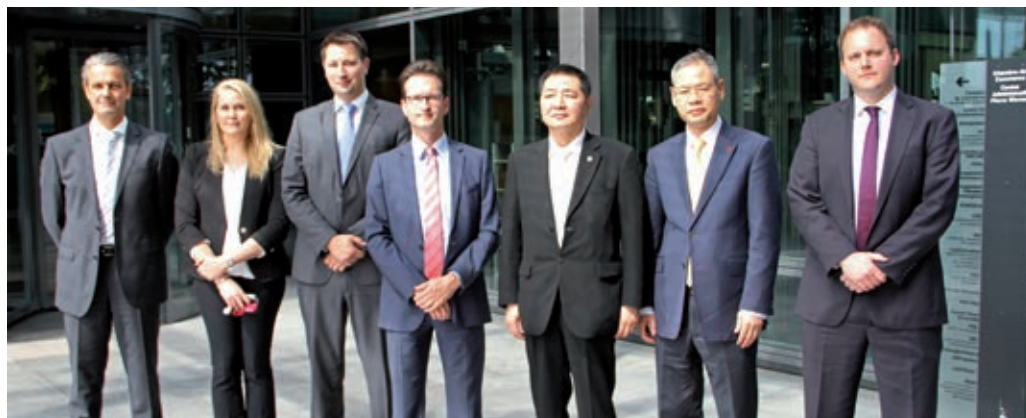
La Chambre de Commerce a accueilli 15 délégations étrangères dans le cadre de sa mission de promotion du site d'implantation luxembourgeois et d'information sur le marché grand-ducal.

Les délégations accueillies à la Chambre de Commerce sont issues des pays suivants : la Chine, le Brésil, le Canada, le Cap Vert, l'Inde, l'Iran, la Mongolie, les Philippines, la Russie, la Turquie, le Vietnam, l'Allemagne, le Liechtenstein et la Pologne.

CHINE

3 JUIN 2014

Dans le cadre de sa mission de promotion du marché luxembourgeois, une délégation chinoise originaire de Futong a été accueillie à la Chambre de Commerce par Jeannot Erpelding, Anne-Marie Loesch (à gauche) et Carlo Thelen (au centre)



Lors de l'accueil de ces délégations, les Affaires Internationales ont donné un aperçu de l'économie luxembourgeoise et ont informé les participants sur les opportunités d'affaires avec les sociétés luxembourgeoises. Des contacts individuels, conclus au préalable avec des entreprises luxembourgeoises, ont permis d'apporter une valeur ajoutée élevée aux participants.

Au cours de l'année 2014 des séminaires pays ont été organisés par la Chambre de Commerce et visaient les marchés suivants : Afrique, Australie, Brésil, Japon, Corée du Sud, Pologne et France Côte d'Azur.

Au total, 60 journées d'opportunités d'affaires (JOA) ont été organisées en 2014 par les Affaires Internationales. Chaque journée, axée sur un ou plusieurs pays, a permis aux entreprises participantes d'obtenir, par le biais de rendez-vous individuels, des informations concrètes sur le marché ciblé. Ces journées ont été organisées en collaboration avec les attachés économiques et commerciaux belges. Les rendez-vous individuels ont permis à de nombreuses entreprises d'obtenir des informations précises sur le(s) marché(s) d'intérêt.

STANDS COLLECTIFS



Dans l'optique de promouvoir les entreprises luxembourgeoises à l'étranger et de mettre en avant le Luxembourg comme terre d'exportation, la Chambre de Commerce a mis en place 5 stands collectifs régionaux et nationaux, en régie propre ou en collaboration avec le Ministère de l'Économie à l'occasion notamment des salons professionnels suivants :



- le salon « MIPIM », Marché International des Professionnels de l'Immobilier à Cannes (F), a mis en place du 11 au 14 mars 2014 et pour la 9^e fois, un pavillon national qui a accueilli 15 sociétés ou institutions luxembourgeoises. La Journée Luxembourgeoise organisée par la Chambre de Commerce a connu à nouveau un grand succès.
- Sur l'initiative conjointe avec le Ministère de l'Économie, la Chambre de Commerce a organisé un espace commun aux World Hosting Days en Allemagne permettant ainsi à une demi-douzaine d'entreprises du secteur de l'hébergement de plateformes, services et contenus Internet à présenter leurs produits et services à une audience de professionnels.
- le salon « Project Lebanon » a eu lieu du 3 au 6 juin 2014 à Beyrouth, au Liban et a vu la participation de 2 entreprises luxembourgeoises ;
- le salon « Expo Real », salon professionnel de l'Immobilier à Munich (D), où la Chambre de Commerce a mis en place un pavillon national pour la 6^e fois consécutive du 6 au 8 octobre 2014 réunissant 11 sociétés exposantes.
- l'Air Cargo Forum à Séoul du 7 au 9 octobre a mis en vitrine 4 entreprises luxembourgeoises

Une quarantaine d'entreprises luxembourgeoises ont ainsi participé aux différents stands collectifs mis en place par la Chambre de Commerce.

La Chambre de Commerce a en outre mis en place un stand à l'occasion de la Foire de Printemps qui s'est déroulée du 10 au 18 mai 2014 à Luxembourg. Un pavillon et un concept innovant visant à présenter au public les produits et services labélisés « Made in Luxembourg », qui connaissent un franc succès à l'export, a été érigé. La présence de la Chambre de Commerce a été marquée par une manifestation phare : le 14 mai, une réception « label Made in » a rassemblé une centaine d'invités.

MIPIM

11-14 MARS 2014

9^e participation de la Chambre de commerce au salon « MIPIM », Marché International des Professionnels de l'Immobilier à Cannes. De g. à dr.: S.É.M. Paul Dühr (ambassadeur du Luxembourg à Paris), Sonja Gengler (Ville de Luxembourg), Robert Dennewald (Chambre de Commerce), Laurent Lange (Ville de Luxembourg), Lydie Polfer (Ville de Luxembourg), Etienne Schneider (ministre de l'Économie), Laurence Sdika (Chambre de Commerce / Ambassade du Luxembourg à Paris), Carlo Thelen, Violaine Mathurin et Anne-Marie Loesch (Chambre de Commerce)



@ Stéphane Gendre

LES ACTIONS EN MATIÈRE DE CERTIFICATION ET DE LABELLISATION



Dans le contexte des actions de promotion des produits nationaux sur les marchés étrangers, la Chambre de Commerce a accordé 63 labels « Made in Luxembourg » en 2014, soit une progression de 50% par rapport à 2013.

Afin de mieux distinguer l'origine luxembourgeoise des produits et services et de souligner qu'il s'agit bien d'une labellisation « Made in Luxembourg », le règlement a été entièrement revu afin de vérifier si ses dispositions correspondaient bien à la réalité, près de 30 ans après sa mise en place. La Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers ont également profité de l'occasion pour renforcer la communication autour de cette marque, souvent inconsciemment connue du grand public, grâce à sa présence sur de nombreux supports. Ainsi, une identité graphique commune, un dépliant explicatif et un site web entièrement dédiés au label (www.made-in-luxembourg.lu) ont vu le jour.

BUREAU PERMANENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE À BERLIN



Depuis 2012, la Chambre de Commerce et le Ministère des Affaires étrangères maintiennent un poste d'attachée économique et commerciale (AEC) auprès de l'Ambassade du Luxembourg à Berlin. En 2014, l'AEC Berlin a réalisé les visites des six délégations économiques suivantes :

- Visite d'une délégation d'ingénieurs et architectes luxembourgeois à Bottrop dans la «Energieeffizient Stadt Bottrop» (Mars 2014)
- Visite d'une délégation biotech de Saxe et Thuringe à Luxembourg (Avril 2014)
- Visite du maire de Berlin Klaus Wowereit avec le directeur de la IHK Berlin à Luxembourg (Septembre 2014)
- Délégation économique luxembourgeoise en visite à Hambourg dans le cadre du «Hamburg China Summit» (Octobre 2014)
- Visite d'une délégation du Business Club Luxemburg à Luxembourg dans le cadre de la Visite d'Etat du président Gauck (Novembre 2014)
- Organisation d'une visite à Luxembourg pour l'entreprise CAELUM (entretemps l'entreprise s'est implanté à Luxembourg, HQ et activités de recherche dans le domaine de l'ICT)

HAMBURG

10 OCTOBRE 2014

Le Luxembourg a participé avec une importante délégation d'hommes d'affaires à la 6^e édition du «Hamburg Summit : China meets Europe». De g. à dr.: Li Yizhong, Président de la «China Federation of Industrial Economics» (CFIE), le Premier ministre, Xavier Bettel et Michel Wurth, Président de la Chambre de Commerce



L'AEC à Berlin a en outre réalisé les projets suivants :

- Organisation de la Deutsch-Luxemburgische Wirtschaftskonferenz dans le cadre de la visite d'Etat allemande à Luxembourg (Novembre 2014)
- Organisation de la foire Expo Real, 11 exposants luxembourgeois (Octobre 2014)
- Participation aux journées d'opportunité en avril (dans le cadre de la conférence diplomatique) et en septembre 2014
- Services personnalisés pour 15 entreprises luxembourgeoises (Recherche de contacts, mises en relation)
- Participation à 11 foires et conférences en Allemagne

➤ **Evénements réalisés dans le cadre du Business Club Luxemburg :**

- Présentation du système risk management dans le domaine de la Cyber security en coopération avec le Ministère de l'Économie et le Wirtschaftsclub La Redoute à Bonn (Février 2014)
- Organisation d'un Finance Lunch à Francfort sur le Main avec LFF (Février 2014)
- Organisation d'une discussion avec la presse financière allemande à Francfort sur le Main en coopération avec LFF, ALFI, ABBL et ACA (Mai 2014)

- Entrevues des membres du BCL avec le Premier Ministre et M. Michel Wurth à Berlin (Juin 2014)
- Présentation de l'économie circulaire luxembourgeoise à Berlin (Septembre 2014)
- Organisation d'un workshop MICE à Francfort sur le Main en coopération avec l'ONT (Octobre 2014)
- Organisation d'un workshop IMAGE BRANDING à Luxembourg en coopération avec le MAE et le MINECO

➤ **Mise en place d'un système CRM**

➤ **Mise en place d'une version allemande du site LFB en coopération avec LFB**

L'AEC entretient par ailleurs des liens étroits avec certains décideurs économiques ou politiques dans les différents Länder. Elle accompagne régulièrement l'Ambassadeur lors de ses visites pour promouvoir le volet économique et sonder les opportunités dans les différentes régions de l'Allemagne. Dans ce contexte l'AEC entretient de bonnes relations avec les consuls honoraires et les intègre dans ses activités de promotion économique.

OUVERTURE D'UN BUREAU PERMANENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE À PARIS



Afin de renforcer les relations avec la France, la Chambre de Commerce et le Ministère des Affaires étrangères ont, d'un commun accord, créé un poste d'attaché(e) économique et commerciale (AEC) auprès de l'Ambassade du Luxembourg à Paris.

Opérationnelle depuis février 2014, l'AEC Paris a permis :

- ➔ L'organisation de 7 événements de promotion (parmi lesquels : des petits déjeuners-conférences en France ou au Luxembourg sur des thématiques telles que « L'excellence des TIC luxembourgeoises » ; « Les opportunités d'affaires Côte d'Azur-Luxembourg »...), une soirée de dégustation et présentation de l'industrie agro-alimentaire du Luxembourg, la constitution d'une délégation française de 15 conseils économiques et experts-comptables emmenée au Luxembourg pour une journée de séminaire ou encore des plateaux TV lors de salons tels qu'Innovation Connecting Show à Toulouse ou encore MIDEST à Paris.
- ➔ Le soutien actif à l'organisation d'événements de promotion du Luxembourg (tels qu'une journée ONT à Paris ou encore un déjeuner d'affaires organisé avec la CCIP en présence de M. le Ministre Gramegna.
- ➔ Un service d'assistance (recherche de partenaires, mises en relation, informations administratives, aide lors de salons ou événements de promotion...) fourni à 50 entreprises luxembourgeoises.

MIDEST

4-7 NOVEMBRE 2014

M. Robert Dennewald, Président de la FEDIL et Vice-Président de la Chambre de Commerce du Luxembourg, est intervenu sur le plateau TV de la 4^e convention d'affaires internationale « b2fair - Business to Fairs », organisée lors de la 44^e édition du salon MIDEST, dédié à la sous-traitance industrielle



- Réciproquement, l'accompagnement de 68 sociétés françaises intéressées par le marché luxembourgeois (informations diverses, mises en relation, visites de sites, organisation de RDV...).
- La participation à 24 conférences (dont 10 orientées vers la promotion du Luxembourg) et 16 foires (avec, en addition, la visite de 6 salons ou pavillons luxembourgeois).
- La sensibilisation du public d'affaires français, voire du grand public, au potentiel du Grand-Duché (lancement d'une newsletter Ambassade ; juré - aux côtés de décideurs économiques, d'experts scientifiques et de journalistes français - aux International Innovation Awards organisés par la Ville de Paris et Paris Region Lab ; traduction en collaboration avec LfB de la partie francophone du site web de l'agence ; partage sur les réseaux sociaux de nombreuses informations concernant le Luxembourg etc.)

L'AEC entretient par ailleurs des liens étroits avec certains décideurs économiques ou politiques, les différentes régions françaises ou encore leurs CCI qu'elle est amenée à visiter régulièrement, que ce soit pour des rencontres dédiées ou des événements en particulier. De même avec les consuls honoraires en régions et notamment jusqu'ici ceux de Metz, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Strasbourg ou encore Lyon.

LE RÉSEAU DES CHAMBRES DE COMMERCE BELGO-LUXEMBOURGEOISES À L'ÉTRANGER



Avec 33 chambres à travers le monde, le réseau des Chambres de Commerce belges et belgo-luxembourgeoises à l'étranger constitue l'un des principaux réseaux de Chambres de Commerce bilatérales dans le monde.

L'objectif principal des Chambres de Commerce belgo-luxembourgeoises est de défendre les intérêts des entreprises belges et luxembourgeoises opérant à l'étranger afin de soutenir leurs échanges internationaux et leur développement économique. Ces chambres respectent une série de critères de qualité et de gouvernance établis dans un programme d'accréditation ayant comme objectif de favoriser le développement et la consolidation d'un réseau professionnel et homogène de Chambres de Commerce bilatérales.

LE RÉSEAU DES CHAMBRES DE COMMERCE BILATÉRALES AU LUXEMBOURG



La Chambre de Commerce de Luxembourg travaille également de manière étroite avec 26 chambres ou club d'affaires bilatéraux présents à Luxembourg.

L'objectif de ces Chambres de Commerce est d'informer et soutenir les entreprises luxembourgeoises qui souhaitent s'internationaliser en leur fournissant une palette de services avant même leur départ. Ces Chambres favorisent également un networking ciblé puisque leurs membres sont intéressés par la même destination et peuvent donc s'échanger des conseils pratiques.

SERVICES EUROPÉENS & GRANDE RÉGION



L'Union européenne et la Grande Région constituent les marchés les plus importants pour les entreprises luxembourgeoises, en particulier pour les micro-entreprises.

Ces marchés peuvent également être le tremplin vers la grande exportation dans le sens où, ceux-ci représentent pour les chefs d'entreprise un grand réservoir de partenaires d'affaires potentiels désireux de conquérir ensemble un marché plus lointain.

Intégrés au sein des Affaires Internationales, les collaborateurs des « Services européens & Grande Région », spécialisés dans le développement de nouveaux services qualitatifs, assistent et accompagnent les chefs d'entreprise dans le développement de leurs relations d'affaires et dans la recherche de partenaires potentiels à l'échelle régionale, européenne et internationale.

Les « Services européens & Grande Région » offrent aux entreprises luxembourgeoises toute une panoplie de services de proximité et à valeur ajoutée. Plateformes de rencontres dynamiques, veilles informatives, salons 3D, bourses d'opportunité d'affaires virtuelles, actions communes transfrontalières, événements de networking etc. constituent ainsi des services innovants permettant surtout aux entreprises de petite et de moyenne taille de faire des affaires autrement.

Afin de pouvoir offrir des activités et manifestations originales et variées, l'équipe des « Services européens & Grande Région » fait partie de nombreux réseaux régionaux et européens de soutien aux entreprises permettant de stimuler des collaborations et d'initier des synergies intelligentes avec des acteurs économiques du terrain, en particulier au sein de la Grande Région et de l'Union européenne. Par ailleurs, l'implication dans des projets européens et transfrontaliers ainsi que la pratique du benchmarking international contribuent au développement de nouvelles mesures de soutien bénéfiques aux entreprises luxembourgeoises.

GRBD

18 JUIN 2014

Corinne Cahen, Ministre à la Grande Région et Carlo Thelen, ont posé symboliquement la première pierre à l'inauguration de la 3ème édition des « Greater Region Business Days »



3.000 PARTICIPANTS ET 237 EXPOSANTS POUR LA 3^{ÈME} ÉDITION DES GREATER REGION BUSINESS DAYS



Après le grand succès en 2013 de la deuxième édition de son salon professionnel « Greater Region Business Days » destiné aux PME et start - ups innovantes, la Chambre de Commerce a lancé la troisième édition du salon les 18 et 19 juin 2014.

Initialement créé dans le but de stimuler les contacts et partenariats entre les entreprises de la Grande Région, ce salon s'est affirmé comme le rendez-vous annuel destiné à favoriser les rencontres d'affaires au Luxembourg et en Grande Région, permettant de mettre en avant cet espace économique régional propice au développement du secteur tertiaire des exportations, de l'innovation et de la R&D, en lien avec les clusters industriels. Par ailleurs, le salon « GR Business Days », a progressivement acquis une dimension internationale, notamment grâce à la présence de délégations d'hommes d'affaires originaires des quatre coins du monde. En effet, l'édition 2014 a été marquée par la participation de collectivités étrangères en provenance de Belgique, d'Italie, des Pays-Bas et de Pologne ainsi que par la présence lors de l'ouverture du salon, de nombreuses délégations de femmes et d'hommes d'affaires, venus de différents pays européens et au-delà, illustrant ainsi une réelle ouverture du salon à l'international.

Totalisant 3.000 participants en 2014 et affichant une forte progression de plus de 20% par rapport à 2^e édition de 2013, le salon « GR Business Days » a réussi à s'affirmer comme le salon b2b de référence des PME au Luxembourg dans la Grande Région et au-delà. Le salon a vu la participation de 237 exposants contre 178 en 2013 et a enregistré plus de 4.000 rendez-vous d'affaires individuels entre entreprises de 20 pays différents, organisés grâce à la plate-forme de rencontres internationale « b2fair® - Business to Fairs ». Ces rendez-vous individuels organisés au préalable ont permis aux chefs d'entreprise participants de développer et d'intensifier leurs relations économiques et commerciales ainsi que de nouer des contacts avec des partenaires potentiels.

D'une manière générale, la 3^e édition des « GR Business Days » s'est distinguée par une nette progression de la qualité des activités proposées aux PME, imputable en grande partie à l'évolution des concepts ainsi qu'à une riche panoplie d'activités. Ainsi, le salon a accueilli et enregistré respectivement plus de 70 speed démos et plus de 50 « Express Elevators Pitches » - un outil de marketing innovant afin de rendre les exposants encore plus visibles - 11 tables rondes et conférences interactives de haut niveau et 34 ateliers animés par les exposants et des experts externes. Le Start-up Village, qui s'est imposé comme un des piliers importants du salon, a accueilli 53 entreprises en 2014, contre 38 start-ups en 2012.

La 7^e édition du Forum « Business Meets Research », l'« EU Networking Village » & le « Cluster Village » ont constitué trois grandes nouveautés de l'édition 2014 de ce salon. Organisé par l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Innovation et de la Recherche, l'évènement « Business Meets Research » s'est tenu pour la première fois dans le cadre des « GR Business Days ». Au cours de cette manifestation, un programme riche et varié de conférences et de workshops interactifs, structuré autour de la thématique « Manufacturing of the Future », a permis de mettre en lumière

GRBD

18-19 JUIN 2014

Placé au cœur du salon, le plateau TV événementiel principal a permis de dynamiser le format habituel des conférences sous forme d'émissions télévisées, animées et interactives, restituant tous les temps forts de la manifestation



les dernières tendances technologiques et résultats de la recherche. Par ailleurs, des rencontres bi-latérales ont été organisées, dans le cadre de la plateforme « l'Innovation Matchmaking », intégrée au rendez-vous d'affaires *b2fair*.

Le « Village des Clusters », une plateforme dédiée aux clusters en tant qu'exposants a permis d'illustrer le niveau élevé d'innovation ainsi que le potentiel économique des différentes régions représentées sur le salon. Cette plateforme a été l'occasion pour les entreprises de s'informer sur les initiatives, activités et technologies innovantes des entreprises membres de ces clusters, les mesures de soutien à l'innovation en faveur des start-ups innovantes ainsi que sur les opportunités de financement.

Le « EU Networking Village » a permis de regrouper sur un seul espace les partenaires luxembourgeois engagés dans des actions et programmes européens et de mieux se faire connaître auprès du public entrepreneurial. Les PME ont pu se renseigner et être conseillées sur toute une panoplie de matières communautaires et de thèmes européens d'actualité à travers notamment la participation des institutions communautaires à certaines conférences et ateliers.

A côté des services proposés aux exposants en vue d'optimiser leur visibilité et leur participation au salon, le plateau TV événementiel principal a accueilli non moins de 6 conférences interactives autour de thèmes d'actualité intéressants les PME telles que le référencement, la stratégie web, l'innovation dans les pays du Benelux, la TVA transfrontalière, les coopérations inter-clusters, le marketing et la communication et 4 tables rondes relatives aux solutions de financements, aux défis de l'industrie européenne, au développement durable des métropoles européennes, à l'avenir de la Grande Région et développement économique des différentes régions limitrophes. Parallèlement, 3 autres plateaux TV se sont avérées être des plateformes très animées pour les interviews de personnalités et les speed-démo des entrepreneurs.

LA PRÉSENCE SUR LES SALONS RÉGIONAUX



La Chambre de Commerce a été représentée avec des stands d'information sur 3 salons régionaux, dans le but d'informer les entreprises régionales sur le marché luxembourgeois, de promouvoir les services proposés par la Chambre de Commerce et d'assurer en même temps la promotion de la 3^e édition du salon « GR Business Days » les 18 et 19 juin 2014.

Une participation collective des entreprises luxembourgeoises a également été assurée.

PARTICIPATION AU SALON POLLUTEC (LYON)



Dans le cadre de l'édition 2014 du salon Pollutec qui s'est déroulée à Lyon du 2 au 5 décembre, la Chambre de Commerce a assuré, en collaboration avec l'Agence Wallonne à l'Exportation et aux Investissements (AWEX), une présence et une visibilité de la Grande Région en mettant en place un stand d'information.

A cette occasion, la Grande Région a choisi de mettre l'accent sur le focus technologique de son territoire transrégional en proposant des conférences dédiées à ses projets internationaux sur certains marchés du grand export. Cette initiative a permis aux nombreux visiteurs de se faire une idée plus précise des technologies et des compétences en matière d'énergie et d'environnement

SALON POLLUTEC

2-5 DÉCEMBRE 2014

La Chambre de Commerce organise une visite accompagnée au salon « Pollutec » avec 15 chefs d'entreprises



prises en oeuvre sur son territoire. Par ailleurs, 6 entreprises luxembourgeoises ont été représentées sur le stand du Ministère luxembourgeois de l'Économie.

Dans le cadre de ses activités « Enterprise Europe Network », la Chambre de Commerce a également organisé une visite accompagnée au salon « Pollutec ». Au total, 15 chefs d'entreprise, dont 2 entreprises sarroises, ont participé à cette visite accompagnée (→ voir aussi dans la rubrique « Visites accompagnées aux foires internationales »). De plus, 3 entreprises luxembourgeoises ont participé à l'événement de matchmaking organisé par l'Enterprise Europe Network de Lyon.

PARTICIPATION À LA WALLONIA EXPORT INVEST FAIR (LIÈGE)



Dans le cadre de la 2^e édition du salon « Wallonia Export Invest Fair » qui s'est tenue à Liège les 2 et 3 décembre 2014, la Chambre de Commerce était présente avec un stand d'information.

Cet événement, organisé par l'Agence aux Exportations et aux Investissements (AWEX) en étroite collaboration avec « Classe Export », a mis en avant les dispositifs de soutien à l'export existants en faveur des entreprises. Grâce à des rendez-vous d'affaires avec des experts qualifiés, à la présence de partenaires étrangers et l'organisation d'ateliers sectoriels, les participants ont eu l'occasion de rassembler un grand nombre d'informations utiles à leur développement.

Le stand de la Chambre de Commerce a permis à quelques 70 visiteurs et exposants de venir s'informer sur le marché luxembourgeois et la 4^e édition du salon GR Business Days.

PARTICIPATION AU SALON À L'ENVERS (THONVILLE)

L'Enterprise Europe Network-Luxembourg a activement promu le Salon à l'Envers 2014 dont la 19^e édition s'est tenue le 16 octobre 2014 à Thionville.

SALON A L'ENVERS

16 OCTOBRE 2014

Une centaine d'entreprises luxembourgeoises a participé au traditionnel Salon à l'Envers de Thionville en tant que fournisseurs et 18 sociétés ont fait le déplacement pour exposer en tant que donneur d'ordres



Unique en son genre de part son concept simple et pratique, ce salon constitue pour les entreprises de la Grande Région un lieu de rencontres original entre, d'une part, les donneurs d'ordres qui viennent exprimer leurs besoins en termes d'achats et les fournisseurs qui proposent leurs offres de produits et/ou de services, d'autre part. Dans le cadre de cette manifestation l'Enterprise Europe Network-Luxembourg de la Chambre de Commerce a renseigné de nombreux visiteurs venus s'informer sur le marché luxembourgeois ou bien encore sur les services proposés par la Chambre de Commerce.

Le Salon à l'Envers de Thionville a accueilli une centaine d'entreprises luxembourgeoises en tant que fournisseurs et 18 sociétés luxembourgeoises en tant qu'exposants et donneurs d'ordres. Ce salon a également été l'occasion de promouvoir activement la 4^e édition du salon «GR Business Days».

LE PORTAIL ÉCONOMIQUE « SAARLORLUX »



Le « Portail Économique SaarLorLux » constitue un site Internet de prédilection destiné aux entreprises en provenance de la Sarre, de la Lorraine, du Luxembourg ainsi que de la Communauté française et allemande de Belgique.

Outre fournir de précieuses informations sur l'actualité économique de la Grande Région, ce site permet aux entreprises intéressées d'être référencées dans l'annuaire des entreprises en ligne et, par ce biais, de se faire connaître dans la Grande Région en présentant leurs produits, services et technologies.

Parmi les services offerts, la « Banque de données des entreprises » a pour but de fournir des informations sur l'ensemble des produits et services des entreprises de la Grande Région. À l'heure actuelle, cette base de données regroupe quelque 14.000 entreprises issues de nombreux secteurs d'activité, tels que le commerce, l'hôtellerie et la restauration, le transport, l'immobilier ou encore les activités financières. Au cours de cette année, près de 350.000 personnes ont consulté ce portail et le nombre de visiteurs ne cesse d'augmenter.

LES ACTIVITÉS DE L'ENTREPRISE EUROPE NETWORK-LUXEMBOURG EN FAVEUR DES PME



L'Europe à la portée de votre entreprise.

L'Enterprise Europe Network-Luxembourg (EEN-Luxembourg) de la Chambre de Commerce met à disposition des PME et PMI nationales un éventail de services d'appui européens et une assistance technique dans les affaires européennes d'actualité les plus variées et complexes.

Ses missions visent à aider les chefs d'entreprise à pénétrer les marchés étrangers et à leur permettre ainsi d'intégrer davantage la dimension européenne dans leur stratégie de développement international.

Dans le cadre de ses activités d'EEN-Luxembourg, la Chambre de Commerce a poursuivi tout au long de l'exercice 2014 ses efforts d'accompagnement et d'encadrement des entreprises sur tous les domaines importants de la politique d'entreprise européenne et en particulier, les PME et les TPE, dans leurs démarches d'internationalisation.

En particulier, dans le cadre de la nouvelle programmation européenne des programmes communautaires au service de la Stratégie Europe 2020, la Chambre de Commerce, en tant que coordinateur national du consortium luxembourgeois, formé avec la Chambre des Métiers et Luxinnovation, a affirmé le positionnement stratégique qu'entend jouer l'EEN-Luxembourg à l'avenir comme réseau européen d'excellence, basé sur un réseau de compétences et d'expériences acquises sur le terrain et favorisant les synergies fortes et la collaboration.

FIT4BUSINESS

10 MARS 2014

La première conférence 2014 du cycle «FIT4Business» était consacrée au sujet «Acquérir les bons réflexes pour organiser en toute sécurité vos démarches à l'international!»



CONFÉRENCES SUR L'ACTUALITÉ EUROPÉENNE

L'EEN-Luxembourg a mis en place 4 manifestations au cours de l'exercice 2014 qui ont permis de rassembler au total 884 PME et PMI luxembourgeoises.

Dans la continuité du cycle de conférences «FIT4Fairs» organisé en 2012 et dans le cadre du nouveau cycle de conférences «Fit4Business» dont le premier volet a été lancé le 9 octobre 2013, l'EEN-Luxembourg a mis en place 2 conférences correspondant aux 2^e et 3^e volets du cycle. Organisée autour d'un thème commun «Acquérir les bons réflexes pour organiser en toute sécurité vos démarches à l'international!», la conférence intitulée : «Les clauses financières des contrats de partenariat internationaux - Les principaux contrats-types!» et organisée le 10 mars 2014 s'est donnée pour objectif de permettre aux entreprises, dans le cadre de l'élaboration de leurs contrats de partenariat internationaux, de maîtriser les clauses financières clés destinées à sécuriser les risques de non-paiement, de retard de livraison ou de défaut d'exécution des prestations ainsi que d'examiner ces clauses dans le contrat d'achat ou de vente internationale dans le but de bien comprendre les obligations qui en résultent pour les parties.

TVA

15 MAI 2014

La conférence sur les changements induits par la TVA transfrontalière a attiré un public nombreux et intéressé



Le 15 mai, l'EEN-Luxembourg, en collaboration avec l'Espace Entreprises de la Chambre de Commerce et la DG Fiscalité et Union douanière de la Commission européenne ainsi que la Représentation de la Commission européenne à Luxembourg, a organisé une conférence sur le thème «TVA transfrontalière : quels changements en 2015?» afin de familiariser les entreprises avec les nouvelles règles européennes applicables à partir du 1^{er} janvier 2015 aux services de télécommunications, de radiodiffusion, de télévision et aux services électroniques ainsi qu'avec le mode de fonctionnement du régime d'enregistrement unique «Mini One Stop Shop», le mini-guichet unique ouvert aux entreprises de l'UE.

La conférence du 23 septembre et portant sur « *Les garanties financières et la sécurisation de vos opérations à l'export pour assurer la réussite de vos contrats internationaux!* », a eu pour objectif de permettre aux entreprises d'acquiescer les fondamentaux des techniques de couverture des risques majeurs de leurs opérations à l'international.



En tant que coordinateur national de la «SME Week 2014», l'EEN-Luxembourg, en collaboration avec la Chambre des Métiers et Luxinnovation, a organisé le 8 octobre en partenariat avec le Ministère de l'Économie et de nombreux autres acteurs économiques nationaux, la conférence de lancement au Luxembourg de la 6^e Semaine européenne des PME consacrée au thème «Entrepreneurs armez-vous pour les défis de demain!». Cette manifestation a proposé une matinée «Portes ouvertes», le «EU Open Day» qui a réuni près de 250 participants autour de stands d'information, de conseils et d'assistance aux PME dispensés par des experts européens et nationaux. Elle a été suivie dans l'après-midi par une séance inaugurale dédiée à la présentation des instruments financiers nationaux et européens pour soutenir et développer la compétitivité des entreprises et le «Green Entrepreneurship» grâce à la recherche et à l'innovation.

À l'occasion de la 6^e édition de la Semaine européenne des PME qui s'est déroulée du 29 septembre au 5 octobre sur l'ensemble du territoire de l'Union européenne, l'EEN-Luxembourg a organisé et coordonné au Luxembourg, avec la participation active de 24 partenaires, un total de 53 événements liés aux problématiques des PME : propriété intellectuelle, communication, création et transmission d'entreprise, gestion de projets, normalisation, formes de financement innovantes, aides financières en différentes matières, innovation, etc.

SME WEEK

8 OCTOBRE 2014

La Chambre de Commerce a accueilli la secrétaire d'État à l'Économie; Francine Cloesener, dans le cadre de la «SME Week 2014»



RÉCAPITULATIF DES CONFÉRENCES ORGANISÉES	DATE	PARTICIPANTS
Fit4Business - volet n° 2 « Les clauses financières des contrats de partenariat internationaux – Les principaux contrats-types »	10 mars	79
Conférence « TVA transfrontalière : quels changements en 2015 ? » Fit4Business - volet n° 3	15 mai	489
« Les garanties financières et la sécurisation de vos opérations à l'export pour assurer la réussite de vos contrats internationaux ? »	23 septembre	93
Conférence de lancement de la Semaine européenne des PME : « Entrepreneurs armez-vous pour les défis de demain ! »	8 octobre	223

EU-NETWORKING MEETING / MIDIS DE L'EUROPE POUR LES PME

La Représentation de la Commission européenne à Luxembourg et l'EEN-Luxembourg ont organisé le 19 mars 2014 la 3^e réunion du «EU-Networking Meeting». Outre l'approfondissement de la coopération entre partenaires sur les questions intéressant les PME et les entreprises, les jeunes et l'emploi ainsi que la citoyenneté européenne, cette édition a surtout été l'occasion pour l'EEN-Luxembourg de présenter et de promouvoir le programme de la 3^e édition du salon de la Grande Région «GR Business Days».

A également été lancé dans les locaux de la Représentation de la CE à Luxembourg, une nouvelle formule de séminaires, à savoir «Les Midi de l'Europe - Spécial PME». Une première session sur le thème «Pour un bon fonctionnement du Marché intérieur, l'Europe au service des entreprises!», s'est tenue le 11 décembre dans la Maison de l'Europe.

VISITES ACCOMPAGNÉES AUX FOIRES INTERNATIONALES

En 2014, l'EEN-Luxembourg de la Chambre de Commerce a organisé 7 visites accompagnées. Au total, 140 entrepreneurs ont participé à ces visites au cours desquelles les entreprises ont eu la possibilité de visiter une foire internationale et ainsi de découvrir de nouveaux produits, fournisseurs ou clients potentiels.

ACTION	LIEU	DATE
Ecobuild	Londres	5 mars
CeBIT	Hanovre, Allemagne	11 mars
Tavola	Courtrai	17 mars
Hannover Messe	Hanovre	9-10 avril
Santek Industry and Technology Fair	Koaceli (Turquie)	24-25 septembre
Salon de la Micro-Entreprise	Venise, Italie	10-11 octobre
Pollutec	Lyon	2-5 décembre

Ces visites accompagnées ont toujours été complétées par un riche programme de rendez-vous d'affaires professionnels offerts aux chefs d'entreprise luxembourgeois (voir plus de détails à la rubrique «Concept *b2fair*»).

ACCUEIL DE DÉLÉGATIONS ÉTRANGÈRES

Dans le cadre de la promotion de l'économie luxembourgeoise et du salon «GR - Business Days 2015», l'EEN-Luxembourg a accueilli 2 délégations d'entreprises polonaises. La première visite a eu lieu le 28 janvier 2014 et était coordonnée par le représentant de la Région d'Opole en Allemagne. Quelque 25 chefs d'entreprises et représentants officiels polonais ont participé à cette visite. Une deuxième visite s'est déroulée le 5 mai 2014. Cette délégation était principalement composée de représentants officiels et d'entrepreneurs de la ville de Boguchwały, située au Nord de la Pologne. Le 24 avril 2014, l'EEN-Luxembourg a accueilli une délégation portugaise des représentants de CEVAL - Confederação Empresarial do Alto Minho.

ASSISTANCE ET CONSEIL EN MATIÈRE COMMUNAUTAIRE

Un axe important de l'action menée par l'EEN-Luxembourg réside dans le traitement des demandes des entreprises luxembourgeoises se rapportant aux différents thèmes communautaires tels que, la législation européenne, les marchés publics, la coopération internationale, etc. En 2014, l'EEN a traité 425 demandes et a offert une assistance technique personnalisée ainsi qu'un service d'accompagnement pour l'exécution de formalités et procédures, telles que la création d'entreprise à l'étranger, la libre circulation des marchandises, le détachement de personnel, le marquage CE, etc. Plus loin, l'EEN a fourni son assistance en matière de recherche de partenaires potentiels avec notamment le suivi individuel de 50 profils de sociétés luxembourgeoises et européennes à la recherche de partenaires.

MARCHÉS PUBLICS EUROPÉENS

Tout au long de l'exercice 2014, l'EEN-Luxembourg a offert à ses clients un service de veille spécialisé pour les marchés publics européens et régionaux, transmis des informations générales sur les législations communautaires en vigueur et favorisé la mise en contact des entreprises avec les autorités compétentes ou l'organisation de rendez-vous dans le cas de projets précis. En 2014, l'EEN comptait dans le cadre de son service de veille des marchés publics, un portefeuille de 29 clients.

CONSULTATIONS PUBLIQUES

L'EEN-Luxembourg a participé en 2014 à 2 consultations publiques permettant aux entreprises luxembourgeoises de s'exprimer sur diverses thématiques européennes. Répondant à l'initiative de la Commission européenne, une consultation publique sur le Programme de Coopération Interrégionale pour la période 2014-2020 «Interreg Europe» a été lancée en février 2014 auprès des entreprises luxembourgeoises. Celles-ci ont également été consultées en avril sur le thème de la protection des investisseurs et le règlement des différends entre investisseurs et États (RDIE) dans le cadre du partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP).

L'EEN a également finalisé l'enquête lancée mi 2013 auprès d'une cinquantaine d'entreprises luxembourgeoises «*Entraves au fonctionnement efficace du Marché intérieur*», qui a mis en lumière certains obstacles et dysfonctionnements dans les domaines des services (p.ex. la disparité des régimes fiscaux entre États membres), des PME & de l'Entreprenariat (p.ex. les domaines du transport routier international et du transport européen de marchandises), ou celui de la justice (p.ex. les contrats transfrontaliers entre sociétés mères et filiales).

LE CONCEPT **b2fair**[®] ET SES SALONS DE COOPÉRATION INTERNATIONALE



La promotion et la mise en place des plates-formes de rencontres b2fair - Business to Fairs[®] constitue une activité phare des « Services européens & Grande Région » de la Chambre de Commerce.

Celle-ci favorise le rapprochement des PME/PMI à travers l'organisation de rendez-vous d'affaires soigneusement organisés en amont. Le concept b2fair permet de maximiser la participation des PME/PMI aux foires internationales. Il combine les avantages des foires, salons internationaux et ceux des échanges de coopération préparés au préalable, permettant ainsi d'offrir une large gamme de produits/services, un réservoir de contacts potentiels ainsi qu'une sélection sur mesure de partenaires potentiels.

5 événements de « matchmaking » b2fair ont été activement promus auprès du tissu entrepreneurial luxembourgeois. Sur ces 5 événements, la Chambre de Commerce a organisé en régie propre 3 événements b2fair, les 2 autres ayant été directement organisés par des organismes partenaires locaux. Les événements organisés en régie propre ont eu lieu lors des salons Hannover Messe (7-11 avril 2014, Hanovre), GR Business Days (18-19 juin 2014, Luxembourg) et Midest (4-7 novembre 2014, Paris). Au total, 626 entreprises (dont 233 entreprises luxembourgeoises), représentées par 708 participants, ont participé à ces trois événements. Pas moins de 5.750 rendez-vous b2b ont été organisés.

Ces événements ont été principalement organisés par les partenaires b2fair locaux. La Chambre de Commerce a assuré le coaching de ces partenaires, par l'échange de son know-how, par la mise à disposition des outils nécessaires ainsi que par l'assistance au niveau de la promotion de l'événement, ceci afin que ces manifestations puissent respecter au mieux les aspects de qualité de la marque internationale b2fair de la Chambre de Commerce.

En 2014, deux événements de matchmaking ont été organisés par les partenaires b2fair, à savoir l'événement Match4Industry lors du salon Santek à Kocaeli en Turquie (24-25 septembre 2014) et un événement lors du Salon de la « Microentreprise » à Venise en Italie (10-11 octobre 2014). 274 entreprises (dont 27 entreprises luxembourgeoises) ont participé à ces 2 événements. Au total, 2.850 rendez-vous y ont été organisés. Les rendez-vous lors de l'événement « Match4Industry » ont non seulement été organisés dans le cadre du salon Santek, mais également dans la plus grande zone industrielle de Turquie à Gebze. Dans le cadre de l'événement Match4Industry lors du salon Santek, la Chambre de Commerce a également organisé une visite accompagnée en collaboration avec les collègues de l'EEN de Sarrebruck.

B2FAIR

Sur les 5 événements de « matchmaking » organisés en 2014, 3 ont été organisés en régie propre par la Chambre de Commerce, les 2 autres événements b2fair ayant été organisés par des organismes partenaires locaux



LES ACTIVITÉS DE L'OFFICE DU DUCROIRE



Créé en 1961, l'Office du Ducroire (ODL), établissement public autonome dont le secrétariat est rattaché à la Chambre de Commerce, a pour mission d'encourager les exportations luxembourgeoises par l'intermédiaire de deux instruments financiers :

- Assurance-crédit
- Soutiens financiers à l'exportation

En tant qu'assureur-crédit, l'ODL assure les entreprises contre les risques de non-paiement de leurs clients, que ces risques soient d'origine politique ou liés à l'insolvabilité ou à la carence des clients. En termes d'activités, le chiffre d'affaires a baissé par rapport à 2013, alors que les indemnités payées en 2014 ont fortement augmenté en raison de la situation économique dans certains pays.

En 2014, l'ODL a continué à gérer pour le compte de l'Etat la police d'assurance « top up individuelle ». L'assurance « top up individuelle », instaurée en 2009, est une couverture complémentaire supplétive à l'assurance-crédit privée.

En date du 20 janvier 2014, l'ODL et la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg, en partenariat avec les agences « Luxembourg for Business (LfB) » et « Luxembourg for Finance (LfF) », ont organisé les Export Awards 2013-2014. Des prix ont été décernés à trois entreprises. M.C.M. S.à r.l., une société spécialisée dans le négoce et la transformation de produits sidérurgiques, a remporté le premier prix d'une valeur de 15.000€. Un deuxième prix de 10.000€ a été attribué à BIOROCK S.à r.l., une entreprise leader dans la technologie de traitement des eaux usées. Enfin, un troisième prix de 5.000€ a été remis à TRENDICTION S.A., spécialisée dans les technologies de collecte et l'agrégation des données et la recherche sur le Web social. Les prix ont été remis par Son Altesse Royale le Grand-Duc Héritier, Pierre Gramegna, Ministre des Finances, Etienne Schneider, Vice-Premier Ministre et Ministre de l'Économie et Etienne Reuter, Président du jury et Président de l'ODL, en présence de Michel Wurth, Président de la Chambre de Commerce.

Depuis 2002, sur base d'une convention signée avec l'Etat, l'ODL, par l'intermédiaire du « Comité pour la promotion des exportations luxembourgeoises » (COPEL) a pour mission complémentaire de promouvoir les exportations des biens et services luxembourgeois à travers l'octroi de soutiens financiers à l'exportation. Ces soutiens financiers sont octroyés soit sous la forme de remboursement partiel des frais liés à la promotion, la formation à l'exportation et à la participation à des foires, soit sous la forme d'une avance remboursable. Des informations supplémentaires sur l'ODL et le rapport annuel sont disponibles sur le site Internet www.odl.lu

EXPORT AWARD 2013-2014

20 JANVIER 2014

Trois entreprises ont reçu l'Export Award 2013-2014 décerné par l'Office du Ducroire et la Chambre de Commerce en partenariat avec les deux agences de promotion Luxembourg for Business et Luxembourg for Finance. De g. à dr. : Pierre Gramegna, Etienne Schneider, Son Altesse Royale le Grand-Duc Héritier, Marie-Christine Mariani de la société M.C.M. S.à r.l., Antoine Machado de Biorock S.à r.l., Robert Glaesener de Trendiction S.A., Michel Wurth et Etienne Reuter



CLUSTER FOR LOGISTICS



Le Cluster for Logistics Luxembourg A.s.b.l. a été créé fin 2008 par sept acteurs institutionnels, dont la Chambre de Commerce.

L'objectif de l'association est de réunir tous les acteurs intéressés, à savoir entreprises, centres de recherche publics, fédérations d'entreprises et acteurs publics, afin de supporter les efforts du gouvernement visant à promouvoir le Luxembourg comme plateforme intercontinentale dans l'UE en matière de logistique et afin de développer des services à haute valeur ajoutée en logistique. Le cluster est ouvert à tous les acteurs disposés à partager l'information et les bonnes pratiques.

L'année 2014 a été marquée par le lancement du Label écologique « LEAN and GREEN », en collaboration avec le ministère du Transport, ainsi que la participation au projet Single Window for Logistics piloté par le ministère de l'Économie. Au niveau des événements majeurs, le Jour de la Logistique en avril a permis à des entreprises d'ouvrir leurs portes pour des personnes intéressées. Par ailleurs, le Cluster a participé à plusieurs missions économiques, notamment en Pologne, au Japon et en Corée et s'est rendu à des foires spécialisées comme le Logistik-Kongress à Berlin et Logitrans en Turquie. En novembre, une centaine d'invités a participé au Logistics Autumn Evening 2014 dédié à la logistique humanitaire. Le Cluster for Logistics est membre de l'ELA (European Logistics Association) et du chapter luxembourgeois de BVL (Bundesvereinigung Logistik).

LOGISTICS

10 JUILLET 2014

La Chambre de Commerce a organisé en collaboration avec l'Ambassade du Luxembourg au Portugal, la Chambre de Commerce luso-belgo-luxembourgeoise et Aicep Portugal Global une mission économique à Lisbonne axée sur le secteur de la logistique. Sérgio Monteiro, Secrétaire d'Etat portugais pour les Infrastructures, le transport et la communication y a présenté le projet de développement du réseau ferroviaire commun du Portugal et de l'Espagne





Chambre de Commerce



2014

COMMUNICATION

Informer et convaincre

Informer et convaincre sont les deux objectifs prioritaires de la politique de communication de la Chambre de Commerce. Pour les atteindre, l'équipe Communication et Médias développe et entretient toute une série de produits et d'outils de communication destinés à expliquer et à faire connaître l'action et les services de la Chambre de Commerce auprès des entreprises, des institutions publiques, des autorités politiques et du grand public.

LANCEMENT DE LA NOUVELLE FORMULE DU MERKUR



La nouvelle formule du Merkur a été lancée le 12 décembre 2014 et a immédiatement et unanimement été saluée par les lecteurs et les entreprises, comme en témoignent les nombreux messages de félicitations envoyés à la Chambre de Commerce.

12 DÉCEMBRE 2015

Le Président de la Chambre de Commerce dévoile la première édition du nouveau « Merkur »



De l'ancienne formule du magazine, guère plus que le nom a été maintenu, puisque la nouvelle mouture du Merkur est un produit entièrement repensé avec l'objectif de proposer à son lectorat, composé de quelque 33.000 entreprises membres et de près de 1.500 décideurs politiques et économiques, une toute nouvelle expérience de lecture, agrémentée par un contenu plus riche, mieux structuré et mieux présenté.

Dans le nouveau magazine, la parole est donnée prioritairement à ceux et celles qui font l'actualité économique au Luxembourg et ailleurs, puisque le Merkur parle désormais aussi de l'actualité économique hors Grand-Duché, en proposant dans chaque édition des interviews avec d'éminentes personnalités du monde économique luxembourgeois et international. Le poster encarté en fin de magazine et résumant en une infographie les chiffres clés du dossier du mois distingue le magazine de tout autre produit de presse luxembourgeois.

Le renouvellement radical de la ligne éditoriale, l'enrichissement du contenu, le recours à des images de qualité et l'augmentation du nombre de pages ont exigé la mise en place d'un nouveau workflow qui demande une rigueur et une discipline exemplaires de toutes les parties impliquées dans la confection du magazine.

« Les entreprises et les entrepreneurs d'abord » est la maxime guidant le nouveau bimestriel de la Chambre de Commerce



Avec le lancement du nouveau Merkur la newsletter de la Chambre de Commerce est passée d'une périodicité hebdomadaire à une périodicité mensuelle et a adopté le nom Merkur, tout comme la chaîne vidéo de la Chambre de Commerce, faisant de la marque « Merkur » le fer de lance de la communication grand public



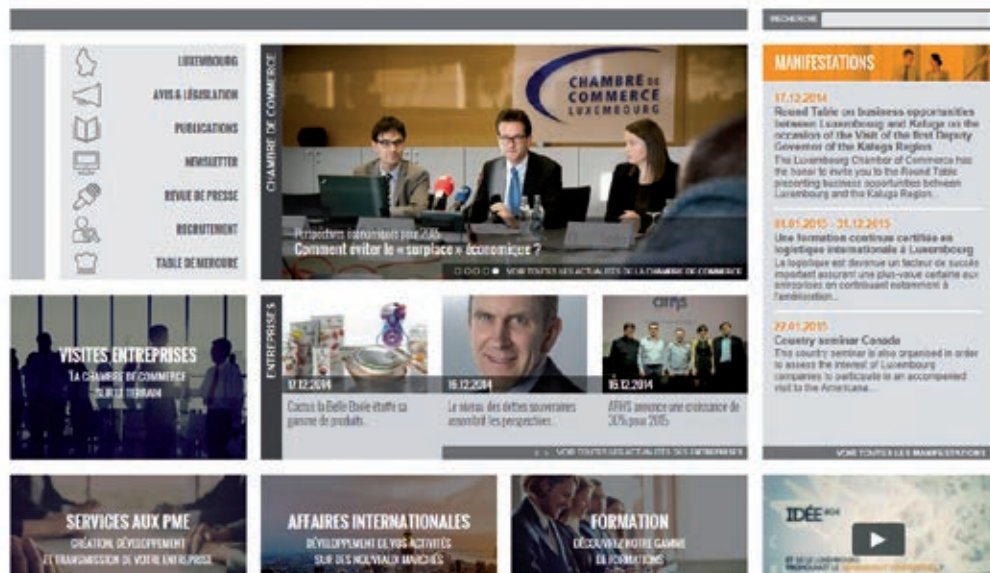
La newsletter de la Chambre de Commerce, tout comme sa chaîne vidéo sur Internet ont adopté les noms de « Merkur Newsletter » et « MerkurTV », faisant de la marque Merkur le fer de lance de la communication grand public de la Chambre de Commerce.

LANCEMENT D'UN NOUVEAU SITE INTERNET



Dans la foulée de la refonte du magazine Merkur, le site web de la Chambre de Commerce a également été entièrement refait pour présenter aujourd'hui :

- un design allégé (lean design) structurant les contenus en fonction des principaux champs d'activité de la CC
- une ergonomie améliorée
- un contenu enrichi (IDEA, visites d'entreprises)



Bien que la Chambre de commerce anime une dizaine de sites web différents, les deux sites cc.lu et lsc.lu restent aussi en 2014 les principaux outils de communication de la Chambre de Commerce sur Internet, comme en témoignent les chiffres suivants :

Statistiques du site www.cc.lu

	2014	2013
Visiteurs uniques (moyenne mensuelle)	14.011	13.701
Visites (moyenne mensuelle)	25.788	24.269
Total visiteurs uniques	168.130	164.412
Total visites	309.455	291.228
Pages vues (moyenne mensuelle)	168.251	143.600
Abonnés newsletter CC et LSC	6.973	7.134
Total des actualités publiées sur la page d'accueil	124	78
Total des manifestations annoncées	172	100

Afin d'assurer un accès rapide à ses différents sites Internet, la Chambre de Commerce dispose de son propre serveur web qui offre de larges capacités de stockage et une excellente bande passante. A l'heure actuelle, la Chambre de Commerce est le propriétaire d'une dizaine de sites web dont elle assure la gestion et les mises à jour. Son serveur web héberge 28 sites propres et partenaires. L'équipe Communication et Médias centralise aussi la réservation et la gestion des noms de sites détenus par la Chambre de Commerce (291 noms de domaine au total).

LANCEMENT DE LA « HOUSE OF TRAINING »

L'équipe Communication et Médias s'est fortement impliquée dans l'élaboration de la stratégie de marque et dans le lancement de la House of Training.

La publication des deux catalogues House of Training est le fruit d'une collaboration rapprochée entre la Chambre de Commerce et l'ABBL



L'équipe a, dans une première étape, rédigé en étroite concertation avec les services de l'IFBL une stratégie de communication et un cahier de charges pour les agences créatives et organisé le concours d'agences pour la création de l'identité visuelle et, dans une deuxième étape, organisé le lancement officiel de la House of Training, qui a eu lieu le 5 novembre 2014.

LANCEMENT DES SITES FONDATION IDEA ET LUXEMBOURG-AT-EXPOREAL



Sur demande de la Fondation IDEA et des Affaires Internationales, l'équipe Communication et Médias a pris en charge, avec les services concernés, la réalisation des deux sites www.fondation-idea.lu et www.luxembourg-at-exporeal.lu



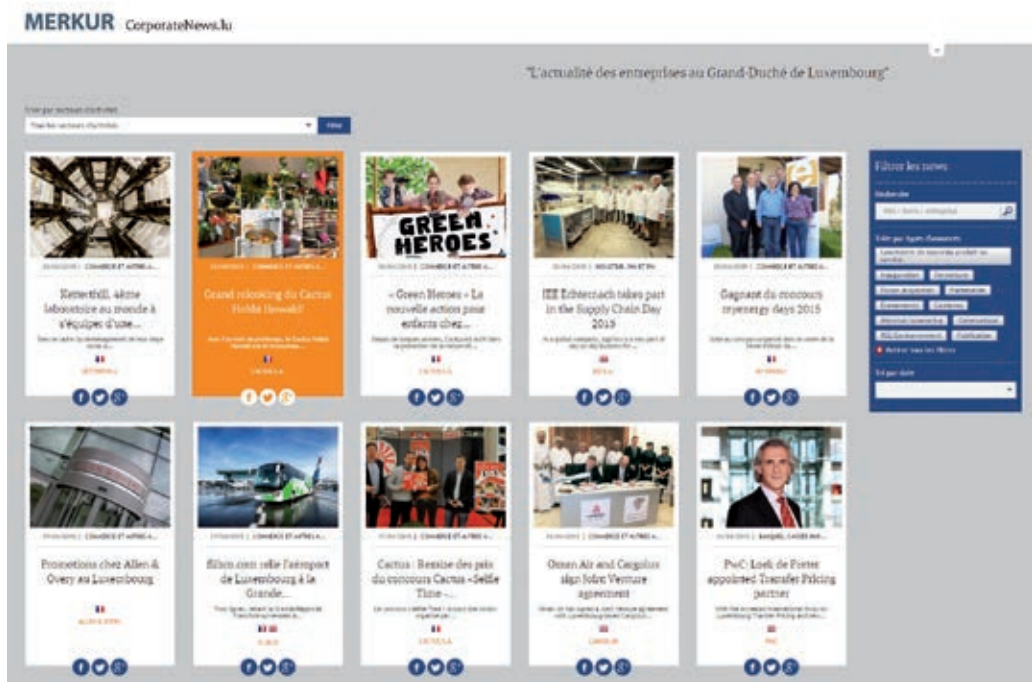
LE PORTAIL D'INFORMATION SUR LA VIE DES SOCIÉTÉS MERKUR.LU



Avec le portail « Merkur Corporate News » (www.merkur.lu), la Chambre de Commerce met à disposition des entreprises luxembourgeoises un site d'information sur la vie des sociétés opérant au Grand-Duché de Luxembourg.

Fonctionnant comme un site d'agrégation des informations diffusées directement par les entreprises, le portail publie ces informations sur la vie des sociétés sous la responsabilité de leurs auteurs, c'est-à-dire des entreprises dont elles émanent.

Depuis son lancement fin mars 2013, le portail « Merkur Corporate News » a recueilli plus de 2.000 informations sur la vie des sociétés opérant au Luxembourg, ce qui fait une moyenne de plus de 100 nouvelles publiées par mois avec une tendance nette à la hausse. Les nouvelles diffusées sur le portail font l'objet d'un « news stream » repris et actualisé en live sur la page d'accueil du site de la CC.



VISITES D'ENTREPRISES



Être davantage sur le terrain, plus proche des ressortissants, se positionner comme l'interlocuteur privilégié des entreprises luxembourgeoises pour contribuer à leur réussite est l'une des grandes priorités de la Chambre de Commerce qui, au travers de ses différentes équipes, entretient des liens étroits avec les entreprises, les écoles et universités grâce à des rencontres, conférences, débats ...

Depuis 2014, Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de Commerce, rend toutes les semaines visite à une entreprise membre pour s'enquérir de son vécu au quotidien, des problèmes rencontrés et de ses desiderata envers la Chambre de Commerce et les autorités publiques (administrations, ministères, ...).

La liste des entreprises visitées et les reportages rédigés par l'équipe éditoriale du Merkur se trouvent en ligne sur : www.cc.lu.

VISITE D'ENTREPRISES, NORD

3 NOVEMBRE 2014

La Chambre de Commerce a rendu visite à cinq entreprises au nord du pays. Betty Fontaine, Associé-Directeur général de la Brasserie Simon (photo), a guidé la délégation de la Chambre de Commerce à travers la brasserie, au cours de l'une de ces visites. Depuis 5 générations aux mains de la même famille, la brasserie Simon a su se faire une place de choix grâce à la qualité de ses produits et à son service clients



MERKUR TV : L'ACTUALITÉ DE LA CHAMBRE DE COMMERCE EN VIDÉO



La Chambre de Commerce dispose depuis août 2013 d'un service audio-visuel assurant la production et la postproduction de vidéos, d'animations et de clips en tout genre.

Ces productions alimentent les différentes chaînes de vidéo sur Internet entretenues par la Chambre de Commerce. la plus importante de ces chaînes est Merkur TV.

Proposant ses contenus libres d'accès, Merkur TV vise un public large en ne s'adressant pas exclusivement aux entreprises, mais de manière plus générale à toute personne s'intéressant aux questions économiques du pays. La chaîne élargit sans cesse sa gamme de contenus pour proposer aujourd'hui des enregistrements de conférences, des reportages synthétiques, des infographies animées, des clips de promotion et autres reportages sur l'économie luxembourgeoise. En 2014, le service audiovisuel a réalisé 44 vidéos et 90 reportages photos pour 386 photos publiées dans les différents supports de la Chambre de Commerce (Merkur, Site web, publications).

Au total, les vidéos diffusées sur Merkur TV depuis son lancement en mai 2012 ont été affichées 85.175 fois, visionnées 5.159 fois et intégrées 42.279 fois sur divers sites par « embedding » (hors vidéos IDEA).



PUBLICATIONS : L'INFORMATION AU SERVICE DES ENTREPRISES ET DE L'ÉCONOMIE



Parmi les principales publications de brochures, annonces et autres supports promotionnels réalisés en 2014 par la Chambre de Commerce, il convient de citer :

- Premier catalogue de formation de la « House of Training » ;
- Rapport annuel 2013 de la Chambre de Commerce et de la LSC ;
- Bulletin économique « Actualité & tendances » n°16 ;
- Calendrier de formation automne 2014 ;
- Calendrier officiel des activités du commerce extérieur 2014 ;
- Brochure didactique « Luxembourg : petit pays, grand nombres » ;
- Brochure logistique « Luxembourg, Your Multimodal Gateway To Europe » ;
- Annonces diverses ;
- Offres d'emploi ;
- Invitations, etc.

RELATIONS PRESSE



Au cours de l'année 2014, la Chambre de Commerce a organisé 89 (93 en 2013) contacts presse :

- 9 (7) conférences de presse ;
- 56 (49) communiqués de presse ;
- 24 (37) invitations à des manifestations organisées par la Chambre de Commerce ou par la LSC.

L'équipe Communication et Médias a réalisé en 2014 une veille de la presse écrite (hors radio et TV) qui a comptabilisé 303 (360) articles publiés dans la presse nationale sur les activités, avis ou prises de positions de la Chambre de Commerce.

En 2014, plus de 300 articles ont été publiés dans la presse écrite sur les activités et prises de position de la Chambre de Commerce



COMPTE DE RÉSULTATS 2014

DEVISE : EUR	31/12/2014	31/12/2013
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION		
Salaires et charges sociales	9 256 323,21	8 973 496,62
Achats et services extérieurs	14 631 578,02	15 330 216,67
Dotations aux amortissements	2 045 482,20	5 574 983,67
Total des charges d'exploitation	25.933.383,43	29.878.696,96
Cotisations et autres produits de gestion	39 065 502,42	38 922 992,67
Contributions extérieures et droits d'inscription	3 040 276,70	3 079 257,04
Total des produits d'exploitation	42.105.779,12	42.002.249,71
Résultat d'exploitation	16.172.395,69	12.123.552,75
2. RÉSULTAT FINANCIER		
Charges financières	418 505,15	801 915,58
Produits financiers	308 431,14	333 424,32
Résultat financier	-110.074,01	-468.491,26
3. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-1.723.754,78	-1.055.074,07
4. SOLDE NET PROVISIONS	1.085.394,10	-448.276,88
5. DOTATION AU FONDS DE PÉRÉQUATION CONJONCTURELLE	-10.025.574,65	-6.598.611,85
6. DOTATION AU FONDS DE PROMOTION DE L'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL	-4.627.188,30	-3.045.513,16
7. REPRISE FONDS DE PROMOTION DE L'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL	434.122,01	1.241.507,60
RESULTAT DE L'EXERCICE :	1 205 320,06	1 749 093,13

